

SCEAUX

bulletin municipal d'information

SEPTEMBRE 1984

n° 139

CHARAIRE...



Photo Annie Belandé

Information en page 11

BIENTÔT !

Pages 4/5

LA SÉCURITÉ A SCEAUX : UNE ÉTAPE IMPORTANTE

LES SCÉENS

État civil

Période du 30 avril au 25 août 1984

NAISSANCES

Camille, Catherine, Pauline BOULLA • Mélanie, Julie, Bérengère COCQUELIN • Marie-Jeanne, Jacqueline, Simone KUENTZ • Romain, Jean-Baptiste EN GENDY • Anne-Laure, Marie, Thérèse REGNAULT de PREMÉSNI • Thierry, Aurélien SEMAAN • Jérémie CASTEX • Diennaba, Violette DIALLO • Kshanti, Clotilde, Claire, Marie DALUWATHU MULLE GAMAGE • Anne GAZZOLA • Fabien, Benjamin FINET • Franck, Michel LEROY • Félicien, Jean-Luc DUMONDELLE • Guillaume, Patrick, Gabriel VALLEJO • Nicolas, Steeve JUMEL • Sandra, Elisabeth NORMANN • Grégory, Itho SEGAL • Céline, Jocelyne AUTHIER • Emilie FRAGU • Corinne, Suzanne PLUMELLE • Allison, Dominique, Evelyne PAIN • Elise, Iris, Camille VALLUET • Armine AREFI • Fanny CALLOT • Sophie, Monique VALLADON • Tiffany, Isabelle, Denise BLANDIN • Boris SAVELIEFF • Christophe, Raoul, Louis PERSILLET • Thomas, Pierre GUYOT • Davy, Bruno BERNARD • Camille, Françoise, Monique, Lucette PORTEJOIE • Stévie, Jeanne BRUNIER • Alan KHOUAÏDIA • Jérémy, Georges, Jean MAUREL • Tobias Ben LE GUELLAUT • Marianne, Nicole BRAUN • Mathieu, Christian, Pierre MINIER • Johanna ABITBOL • Gaëtan, Marcel, René LEFEVRE • Philip, Alain, Sébastien BLAISE • Sébastien, Roger, Michel BOUGES • Emiliën, Geronimo MONGE • Léa, Fabienne, Bruna DELFORGE.

MARIAGES

Philippe, Yves RICHEL et Jocelyne, Henriette, Aline RIGUAULT • Benoît, Louis LANDREAU et Anne, Marguerite, Marie, Michelle BOUVIER • Nicolas DOURASSOF et Véronique, Chantal, Marie MACQUART de TERLINE • Didier, Marie BIOCHE et Elisabeth, Marie, Madeleine, Michelle BAUDET • Olivier, Pierre, Laurent GUILHAMON et Emmanuelle, Marie, Geneviève JUGLAR • Bruno, Georges, Raymond, Jacky DOREY et Catherine MAGADOUX • Thierry, Jean HALLE et Magali JAUDON • Frédéric, Thalès ALLIER et Marie-José, Suzanne, Danièle, Françoise BECHADE • Bruno, Hubert, Henri HUMEZ et Dominique, Annie, Marie, Thérèse PINSON • Frédéric, Joseph SAADA et Martina FRELTAG • Frédéric, André, Jacques VERBRUGGHE et Sylvie, Patricia, Madeleine MORAUX • Stéphane COUDOUX et Sylvie, Monique, Louise HUMEAU • Régis, Alfred LEMIERRE et Patricia, Micheline, Irma, Maria LEFEBVRE • Nicolas, Antonio DI DIO et Isabelle, Maryse BOUGLETTE • Antoine, Marie, Claude, Louis PRIME et Brigitte, Colette GILLON • Richard, Gérard, Daniel, Marie VANDENBROUQUE et Catherine, Marie, Louise MONTUIRE • Patrick, Michel PONCOT et Catherine, Michelle GAUDECHON • Gilles, Jean-Paul MORAND et Francine, Christiane, Gisèle KILIAN • Patrice, Georges CHAUSSIN et Chantal, Raymonde POURREZ • Patrick, Jean, Roger BLIN et Danuta, Halina BONDEL • Philippe, François, Marcel AGOBERT et Isabelle, Marie-Noëlle COMMEUREUC • Gilles VARIN et Marie-Claire, Marcelle MALVISI • Dominique, José GARCIA et Odile, Bernadette, Jeanne RIOUALEC • Gilles Patrick GRANGIER et Lucia RODRIGUES • Edi MARCUZ et Marie-Christine, Monique DE BOYSERE • Jacques, Roger, René, Michel BEAUVOIS et Patricia, Nadine, Yvette MARIE • Serge, Jacques, Paul VILLEPELET et Cécile, Marie, Valentine ALQUIER • André, Jacques, Marcel FAUCHER et Claire, Solange CHATEAUNEUF • Pascal, Marcel MARTIN et Marie-Christine DALEM • Thierry, Emmanuel, Henri, Charles, Marie HERBELLEAU et Jacqueline, Marthe, Suzanne RAYNAUD • Patrick, Pierre, Claude BERNELLE et Christine, Gisèle LAMOUREUX • Philippe, Louis TRUFFINET et Marianne, Antoinette, Paule DURANDIN • Luc LE GUELLAUT et Sheila KRACOCCHANSKY • Christian, Jacques, Valéry DUMONT et Anita TESSIER • Bertrand, Jean, Maurice HIRRIEN et Christine, Marie, Fanny THIEUX • Baudouin, Pierre, Charles, Emmanuel, Marie de la VILLEON et Monique, Suzanne DAUNIS • Alain DAHAN et Christine, Véronique DIAZ • Richard,

Joseph, Manuel KAKOU et Bénédicte, Josée, Geneviève, Marie LAMARE • Jean-Pierre SAUVANET et Martine, Alice, Jane LAZARD • Jean-Luc MERCIER et Isabelle, Elisabeth, Germaine LOEB.

DÉCÈS

Marie-Anne LE MERLUS, veuve DUCLOS • Khiba dite Marie, Alysia ABDELLI • Jeanne, Anna GANIERE, veuve ZEHNTER • Augustine, Alexandrine SQUIRIOU, veuve CORBEAU • Madeleine, Elise, Emma, Laure ROLLAND, veuve POISSON • Jean-Charles, Marie BRUNOLD • Marielle, Christine GALLAUX • Adrienne MELEO, veuve VILLACEQUE • Heinrich, Josef BÜTTGEN • Germaine, Jeanne BOURDIER, veuve LEBRETON • Robert, Marie, Jean GRANDPIERRE • Aline THUOT, veuve LICHTLEUCHTER • Eugène, Edouard, Augustin JACQUEMOT • Alice, Emilie BERTHON, veuve CAYRE • Marija KARDOS, veuve GRAMET • Jacqueline, Marie, Louise, Hélène GIRAUDIER, épouse MAITRE • Georges, Fernand BRUNO • Thanh PHAM, veuve DANG • Stéphanie, Anna NAHABEDIAN, veuve HEKIMIAN • Yvonne, Eugénie PERSILLER, veuve BROSSARD • Suzanne, Amélie, Esther ROYER • Jean, Marceau, Klébert GOUDANT • Manuelle, Christiane, Jacqueline VIALI, épouse OTA • Marcel, Gabriel, Georges COUSIN • Charlotte, Marie, Louise VOLONDAT, veuve BOUCHARD • Marcelle, Marie, Camille BOULANGER, veuve CHAILLIER • Judith, Lynn LEVINE, épouse BERTRAND • Solange CONDAT, veuve SIMON • Auguste CHARBONNET • Marie, Paule PUJET, veuve GRUENAI • Jeanne, Léontine LANSEMENT, épouse GERARDIN • Maria de la Candelaria SANCHEZ, veuve FERNANDEZ • Marcelle, Marie DENARIE, veuve LE JEUNE • Germaine, Louise FIEFFE, veuve MONCEAU • Marie, Paule, Anne, Hélène d'ESTEVE de PRADEL, épouse JALARD • Léontine, Emilienne, Antoinette VASSEUR, veuve BODART • Marie, Magdeleine GROS, veuve BREDEAU • Jacqueline, Marie, Juliette VINEL, épouse CLAUDE • Célestine, Marcel, Henri MOREAU • Eugène, Joseph, Marie L'ECUYER • Pierre JEANTOUX • Louise BUCHET, veuve LISSONNET • Germaine, Françoise CHOLLET, veuve SEBE • Fernand, Stanislas ALLINQUANT • Georges LEGGIO • Léoncia, Julia BOIRON • Marie, Eugénie, Pauline GARIN, veuve LUQUET • Eliane, Fortunée HALIMI, épouse HANNOUN • Louise BIAUJOU, veuve BELLIER • Catherine, Maria SIVADONE, veuve LAJOANIE • Gertrude, Augustine WINTER, veuve LEBRE • Jeanne, Marie, Joseph, Adèle CLARISSE • André, Emile DARGERIE • Blanche, Yvonne CHEVALLIER, veuve DUPUY • Germaine, Henriette, Augustine RANDOUINEAU, veuve DURAND • Fernand, Pierre VIDAL • Christian, Jacques, Valéry DUMONT • Frédéric, Emmanuel, Georges WALCH • Marianne, Françoise SOLARD • Blanche, Marie, Lucie LELONG, veuve DAUMARIE • André, Gaston GUILBERT • Odette, Marguerite, Marie, Joséphe, Yvonne de LECLUSE de LONGRAYE, veuve DUMAS de RAULY • Jean, Raymond TERRISSE • Marcel, André HAIM • Elise, Marie, Madeleine MULLER, épouse MOREAU • Madeleine, Marie, Anne GADIOU, veuve AUDRAN • Fernande, Léonie, Louise ARBEY, veuve LEROYER • Marthe, Lucie ALEXANDRE, épouse BLUM.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées dans le cimetière communal, dans un caveau de famille

Suzanne VALENTIN, née GUTTON, décédée le 29 avril 1984 à Enghien (Val-d'Oise) • Edouard BERTRAND, décédé le 13 mai 1984 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) • Victor LACROUX, décédé le 14 mai 1984 à Paris 14^e • Daniel OLIVIER, décédé le 18 mai 1984 à Nantes (Loire-Atlantique) • Michel TIREL, décédé le 10 juin 1984 à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) • Catherine SIVADONE, veuve LAJOANIE, décédée le 9 juillet 1984 à Antony (Hauts-de-Seine) • Jeanne LAVIGNE, veuve BOUBERT, décédée le 14 juillet 1984 à Paris 20^e • Louise LANDE, veuve ROBERT, décédée le 6 août 1984 à Estouy (Loiret) • Louis LAURENT, décédé le 5 août 1984 à Villejuif (Val-de-Marne) • Georges COLLET, décédé le 3 août 1984 à Narrosse (Landes) • Elise LE DRAN, née DACEIX, décédée le 20 août 1984 à Cachan (Val-de-Marne) • Gilles FABRE, décédé le 20 août 1984 à Malakoff (Hauts-de-Seine).

Médaille de la famille française

Le dimanche 3 juin, M. le maire et plusieurs adjoints et conseillers municipaux ont eu le grand plaisir de remettre diplômes et médailles de la famille française à quatre mères de famille méritantes, habitant depuis plus de 20 ans à Sceaux.

Mme Sorel, 13, rue Madeleine-Crenon, mère dynamique et courageuse, a élevé 9 enfants (dont 6 qui avaient perdu leur première maman) avec beaucoup d'amour. Cette vie familiale retrouvée pour tous est l'œuvre d'un couple où chacun des parents a contribué pleinement.

Mme Nolin, 1, square d'Alsace, est Scéenne de naissance. Mère courageuse et toujours souriante, elle a eu une grande force de caractère pour éduquer et donner une situation à ses 8 enfants dont 2 confiés par jugement avec autorité parentale. Elle est veuve depuis 1978 et assume seule toutes ses responsabilités. Elle travaille à Sceaux comme aide-ménagère auprès des personnes âgées qui l'aiment beaucoup et apprécient son dévouement.

Mme Febvre, 13, rue Jean-Giraudoux, a élevé 5 enfants avec beaucoup de courage assurant son travail à la Sécurité sociale et son travail à la maison, toujours avec conscience malgré de très gros ennuis de santé. Avec son mari, elle a su donner à tous ses enfants de bonnes situations.

Mme Poron, rue Paul-Couderc, malade depuis de nombreuses années, a su, malgré cela, assumer avec courage son rôle de mère de famille auprès de ses 5 enfants.



De gauche à droite, Mme Febvre, Mme Nolin et Mme Sorel.

Distinctions

Légion d'honneur

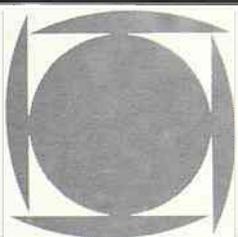
Au grade de Chevalier

M. Bernard VIOLLIER, 15, allée de Trévise.
M. Pierre BRANCHER, résidence Alexia, 18 bis, rue de Penthièvre.

Ordre des Arts et des Lettres

Au grade de Chevalier

M. Jean PAULME, 14, avenue Jean-Perrin.



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

sommaire

Noces d'or

Le samedi 9 juin dernier, M. le maire, de nombreux conseillers municipaux et de nombreux amis étaient venus à la mairie fêter les noces d'or de M. et Mme Charles « Lolo » Berger.



M. et Mme Berger se sont mariés à Sceaux le 4 juin 1934.

Lolo Berger est arrivé à Sceaux en 1912. Après des études primaires à l'externat Saint Jean-Baptiste, il entra au lycée Lakanal où il créa la section « Étoile cycliste Lakanal » (maillot noir et orange).

A partir de ce moment, il participa à de très nombreuses épreuves cyclistes comme amateur. La difficulté des courses augmenta d'année en année et c'est ainsi qu'en 1947 il participa au tour de France catégorie « Cyclos sportifs », en 1959 au tour d'Italie, en 1960 à Paris-Rome à l'occasion des jeux olympiques, et en 1972 à Paris-Munich, également pour les jeux olympiques. Il devint ainsi une très grande figure sportive à Sceaux.

D'autres épreuves suivirent : Paris-Brest-Paris, Bordeaux-Paris, Paris-Nice, etc. ; la liste est très très longue.

Aujourd'hui, Lolo Berger, cycliste vétérinaire, décoré, diplômé de nombreuses fois, est président-fondateur du « Vélo Club Scéen » et du « Cyclo Tourisme de la Ville de Sceaux » ; il est aussi administrateur de plusieurs autres associations.

Il est à la retraite, mais a un travail « fou ».

Il a été, durant sa vie professionnelle et après de sérieux apprentissages, chef de fabrication chocolatier, confiseur, dragiste.

Mme Berger, dauphinoise de naissance, a souvent suivi son mari dans ses épreuves sportives, pratiquant elle aussi le vélo. Elle était secrétaire à Radio Cité. Maintenant, elle s'intéresse beaucoup aux arts et à la sculpture, et visite de nombreuses expositions.

M. et Mme Berger ont eu trois fils.

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Médaille de la famille française	
<input type="checkbox"/> Distinctions	
<input type="checkbox"/> Noces d'or	
LA SÉCURITÉ A SCEAUX	4/5
<input type="checkbox"/> Une étape importante	
ÉDITORIAL	5
<input type="checkbox"/> Une initiative locale pour l'emploi	
CONSEIL MUNICIPAL	7
ACTION SOCIALE	8, 9
<input type="checkbox"/> Extrait du rapport d'activité de la PAIO des jeunes de 16 à 18 ans	
<input type="checkbox"/> La ville de Sceaux recrute 20 assistantes maternelles	
URBANISME-ÉQUIPEMENT	10 à 12
<input type="checkbox"/> Maison de retraite Renaudin	
<input type="checkbox"/> Stationnement payant	
<input type="checkbox"/> Affichage	
<input type="checkbox"/> Charaire (1 ^{re} phase) à l'heure de son ouverture	
<input type="checkbox"/> Enquêtes publiques	
<input type="checkbox"/> Sceaux Ville Propre	
<input type="checkbox"/> Permis de construire	
VIE CULTURELLE	13, 14
<input type="checkbox"/> Journée de la musique	
<input type="checkbox"/> Musée de l'Ile-de-France	
<input type="checkbox"/> Bibliothèque municipale	
ENSEIGNEMENT	14
ASSOCIATIONS	15 à 23
COMMUNIQUÉS	24, 25
PETITES ANNONCES	26
SANTÉ : SERVICES DE GARDE	27
A SCEAUX, DU 1^{er} AU 31 OCTOBRE	28

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 139 — SEPTEMBRE 1984

25^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

Compte rendu des fêtes de la Sainte-Estelle

Les fêtes de la Sainte-Estelle qui se sont déroulées à la dernière Pentecôte, du 9 au 11 juin, feront l'objet d'un compte rendu très complet, sous la forme d'un cahier spécial du bulletin municipal diffusé dans le courant du mois d'octobre prochain.

LA SÉCURITÉ A SCEAUX

Une étape importante

Dans le bulletin de mars dernier, après avoir défini les grandes lignes de notre action dans ce domaine difficile et vous avoir dit ce qui avait été déjà fait, j'indiquais que la question essentielle était de décider si, et selon quelles modalités, la ville mettrait en place des agents municipaux pour compléter le dispositif d'ilotage actuellement assuré par le commissariat de police.

A cette question, le conseil municipal a, dans sa séance du 28 juin 1984, donné à l'unanimité, ce qu'il faut souligner, une réponse affirmative.

Il a considéré que si la sécurité des déplacements, d'une part, la protection des biens et des personnes, d'autre part, relevaient normalement de la compétence de l'État, on ne pouvait que constater que les services de police et de gendarmerie présents à Sceaux, malgré leur compétence, leur dévouement et leur bonne volonté, n'étaient pas en mesure de faire face à toutes leurs missions, en raison de l'insuffisance des moyens dont ils disposent.

Comme il est réaliste de penser que cette situation ne s'améliorera pas, le conseil municipal a estimé que, si la commune souhaitait une évolution positive de la situation, elle devait mettre en œuvre elle-même des moyens pour compléter l'action des services de police et de gendarmerie.

Il a pensé que, à cet égard, la mesure la plus efficace et aussi la plus généralement souhaitée était de mettre en place deux nouveaux îlots de surveillance, qui, s'ajoutant aux deux déjà assurés par le commissariat de police, permettraient de couvrir la totalité du territoire de la commune.

En raison du coût de cette mesure, sa réalisation ne peut être que progressive. Voici ce qui va être fait dans les semaines à venir :

- le conseil municipal a décidé la création immédiate de deux emplois permanents d'agents de police municipale pour assurer la surveillance d'un îlot supplémentaire ; il faut savoir que la « tenue » d'un îlot (du matin au soir) nécessite trois agents, compte tenu de l'organisation de leur service, des absences pour congés ou maladie ;
- ces agents seront affectés à l'îlot du Centre, actuellement tenu par le commissariat de police, celui-ci assurant en remplacement l'îlot du quartier Robinson ;
- l'action des agents îlotiers sera complétée par celle d'agents recrutés, avec le même statut, pour assurer en priorité le respect du stationnement payant ; la rémunération de ceux-ci est couverte par les recettes de ce station-

nement ; ils seront au nombre de trois, l'un au Centre (il existait déjà), les deux autres à Robinson.



Assurer le respect du stationnement payant...

Le recrutement doit s'effectuer selon une procédure réglementaire (examen d'aptitude, agrément, assermentation) qui va prendre plusieurs semaines, si bien que le nouveau système ne pourra être définitivement mis en place qu'en novembre prochain, probablement.

Que feront nos agents de police municipaux ? Ils assureront le respect de l'application des divers arrêtés pris par le maire en matière de police et de sécurité (stationnement des véhicules, interdiction de circuler sur les voies piétonnes, marchés, bruit, etc.) ; ils peuvent à cet effet relever des contraventions.

Ils effectueront en permanence des rondes, à pied ou en cyclomoteur, établiront les contacts nécessaires avec la population (commerçants, gardiens de résidence, etc.) ; ils participeront à la surveillance des entrées et sorties d'école. L'expérience nous montrera comment pourra évoluer leur mission.

Ils seront en uniforme, mais ne seront pas armés ; ils disposeront d'un cyclomoteur et d'un poste émetteur-récepteur leur assurant une liaison directe avec le commissariat de police.

Il est aussi important de souligner que l'action ainsi engagée par le conseil municipal



... mais aussi celui de l'application des arrêtés municipaux, participer à « l'ilotage » (présence dans un quartier en vue d'assurer une meilleure protection des personnes et des biens), surveiller les entrées et sorties d'écoles : telles sont les tâches assignées aux nouveaux agents de police municipale.

(Photo ci-contre : un agent de la police d'État dans le quartier du Centre).

Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens

GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN



CABINET TELLIER

Transactions immobilières

TRANSACTIONS: 702.36.06

114 bis, Rue Houdan

ADMINISTRATEUR
DE BIENS
FNAIM

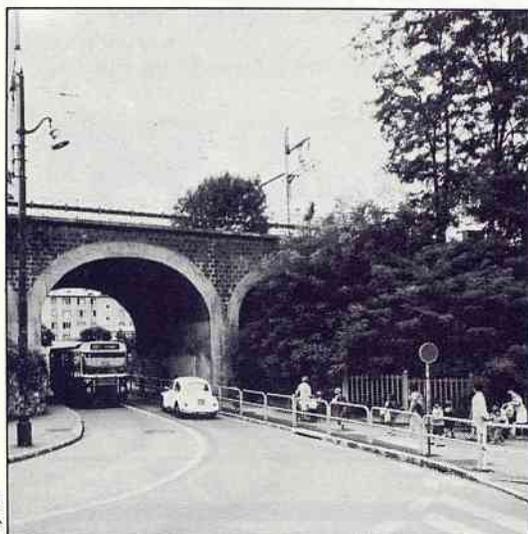
AGENT
IMMOBILIER
FNAIM

éditorial

recueille le complet accord des services de l'État qui se sont engagés à apporter à la commune une coopération complète.

Dans le même temps, nous avons poursuivi nos efforts dans les autres domaines intéressant sécurité et protection. Je citerai rapidement :

- les articles d'information parus dans le BMI en mai et en juin ;
- les travaux d'aménagement effectués aux abords de l'école du Centre (rue des Imbergères) et de l'école des Clos Saint-Marcel (passage sous le viaduc du RER) qui apportent une amélioration certaine aux conditions de déplacement des enfants et de leurs parents ;



Sécurité renforcée avenue de la Gare, sous le viaduc du RER.

- l'étude de solutions aux problèmes posés à la sortie du lycée Marie-Curie, ainsi que le nombre élevé d'accidents avenue Alphonse-Cherrier ;
- la préparation d'une campagne de formation des élèves dans les établissements primaires et secondaires assurée par la prévention routière, au cours du prochain trimestre.

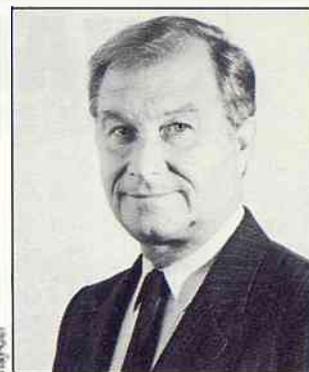
Nous serons, bien sûr, heureux de recevoir toutes les informations, remarques ou propositions permettant de mieux orienter notre action, et la commission extra-municipale de la sécurité se réunira en octobre pour définir le contenu des recommandations et projets qu'elle soumettra au conseil municipal.

Claude COLLET,
maire adjoint
chargé de la sécurité



Une initiative locale pour l'emploi

par Pierre Ringenbach, maire de Sceaux



Dans notre programme électoral figurait le projet de « mettre en place un système d'information permettant de mieux faire connaître aux intéressés les demandes et offres d'emplois dans Sceaux et ses environs ».

J'avais donc demandé il y a quelques mois à Bruno Philippe, maire adjoint responsable des affaires sociales, du logement et de l'emploi, de mettre au point ce projet avec ses services.

Grâce notamment à la participation active des responsables de l'Union des commerçants, ce projet a maintenant pris forme et, dans les prochains jours, il doit devenir réalité.

L'idée est simple, il suffit que les employeurs de Sceaux ayant des besoins en personnel fassent parvenir leurs offres au secrétariat général de la mairie et nos services se chargeront de les afficher immédiatement sur un certain nombre de panneaux administratifs répartis dans la ville. Ces offres seront retirées dès que l'emploi aura été pourvu.

Mais il est bien évident que, pour que ce système fonctionne, il importe que les employeurs de Sceaux, quelles que soient leur nature et leur importance, acceptent d'y participer en nous adressant leurs offres, lorsqu'ils en ont.

Ce moyen nouveau, qui devrait aider à réaliser sur place une meilleure adéquation entre les offres et les demandes d'emplois, n'empêche pas, bien entendu, les employeurs de continuer à recourir par ailleurs à leurs moyens de recherche habituels. J'insiste personnellement auprès d'eux afin qu'ils adhèrent dès sa mise en route à ce système d'information, qui n'a d'autre but que d'aider les intéressés à se rencontrer. Je précise d'autre part, et afin que les choses soient claires, que le rôle unique des services de la mairie dans ce domaine, est de diffuser l'information.

En aucun cas nous n'interviendrons d'une quelconque manière dans le processus de choix ou de décision qui demeure, bien entendu, de l'unique responsabilité de l'employeur.

Ainsi prennent corps progressivement bon nombre de nos projets. Ce numéro de rentrée du bulletin est sur ce point très significatif.

- **Sécurité** : nous en sommes à la phase du recrutement d'agents municipaux, ce qui permettra le développement des îlots de surveillance.
- **Crèche familiale** : nous recherchons les premières assistantes maternelles.
- **Ilôt Charaire** : il est en voie de finition pour la première partie.
- **Maison de retraite Renaudin** : les travaux de modernisation viennent de commencer.

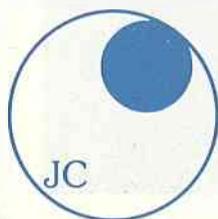
Pour conclure cet éditorial très « local » de rentrée, la plume me démange de commenter les nombreux événements politiques que nous avons connus depuis le mois de juin.

Tout a été dit, je n'en rajouterai donc pas.

Mais je ne peux rester silencieux quand, au moment où j'écris ces lignes, le gouvernement vient d'annoncer que, dans le cadre du projet de loi de finances de 1985, il compte opérer une ponction de trois milliards de francs sur les collectivités locales...

Après l'annonce d'une diminution « électoraliste » des impôts l'année prochaine, précédée, comme chacun sait, par l'augmentation des taxes téléphoniques et du prix de l'essence, l'État va tout simplement se rembourser sur les collectivités locales d'une partie des recettes qui vont manquer par ailleurs.

Si ce projet se concrétise, il déséquilibrera les budgets déjà difficiles à gérer des collectivités locales qui n'auront alors d'autre ressource que d'augmenter leurs propres impôts. Et ce sont les élus locaux qui endosseront cette responsabilité au nom, sans doute, de la décentralisation !



Jean-Claude

FÉMININ-MASCULIN



11, rue Auguste-Mounié — 92160 ANTONY — téléphone : 237 53 43

JOURNÉE
CONTINUE

ISC

de nombreux pavillons et appartements déjà équipés;
trop souvent après les dommages...

HALTE AUX CAMBRIOLAGES

A SCEAUX

un professionnel de l'alarme près de chez vous

INSTALLATION - SERVICE - COMMUNICATION

28, avenue du Maréchal-Foch, 92260 Fontenay-aux-Roses

● ETUDE GRATUITE

● GARANTIE TOTALE

● MISE EN PLACE SOIGNÉE

● COÛT RAISONNABLE

S.A.R.L. au capital de 20 000 F

TEL. 660.33.42

ALARME - VIDÉO - PROTECTION

vos achats de tous les jours

ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson

CONSEIL MUNICIPAL

Modifications apportées à la composition du conseil municipal et aux attributions de certains membres de la municipalité

Conseil municipal

A la suite du décès de Mme Jacqueline Claude, ainsi que de la démission pour raisons personnelles de MM. Richard Poulain et Francis Compta, et conformément aux dispositions de l'article L 270 du code électoral :

- Mmes Jacqueline Weber et Marie-Claire Ducam, de la liste « Sceaux 1983-1989 - Liste d'union pour une action municipale de liberté et de progrès »,
entrent au conseil municipal.
- M. Jean Poncet, de la liste « La Gauche unie à Sceaux »,
entrent au conseil municipal.



J. Weber



M.-C. Ducam



J. Poncet



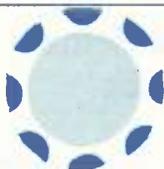
M. le maire entouré de MM. Jean-Louis Oheix et Jacques Steverlynck.

Municipalité

Par suite de la démission de M. Richard Poulain, qui était maire adjoint, M. le maire a modifié comme suit les délégations de fonctions de deux membres de la municipalité :

- M. Jean-Louis Oheix, 2^e adjoint, est désormais chargé des relations publiques et de la communication, de la participation, de la vie et de l'information des quartiers, des relations avec les commerçants, artisans et industriels ;
- M. Jacques Steverlynck, conseiller municipal délégué, se voit chargé des Affaires générales (état-civil, affaires militaires, élections, recensement, cimetières) en plus des relations internationales et jumelages, des locations de salles et du matériel municipal dont il avait déjà la charge.

Quant aux questions touchant à l'organisation des services, la gestion du personnel communal et la qualité du service public, qui, avec les Affaires générales, constituaient la précédente délégation de fonctions de M. Oheix, M. le maire ne les délègue plus, les prenant ainsi en charge personnellement.



Reprise des tables rondes de quartier

Une initiative bien accueillie

Comme on a pu le voir dans l'article qui leur était consacré dans le précédent numéro du bulletin municipal, les quatre premières tables rondes de quartier qui ont eu lieu en mai et juin ont été bien accueillies. Rappelons qu'elles concernaient les quartiers :

- 1 — Chêneaux - Sablons ;
- 2 — Squares - Pépinières - Fontenay - Mairie - Penthièvre ;
- 3 — Centre - Vieux Sceaux ;
- 4 — Clos Saint-Marcel - Robinson.

Les prochaines réunions

Placées sous la présidence de M. le maire, Pierre Ringenbach, et animées par Jean-Louis Oheix, maire adjoint, elles se tiendront dans les quatre autres quartiers de la ville :

5 — Blagis

- Le vendredi 5 octobre à 21 h au Centre Socio-Culturel des Blagis (CSCB), 2, rue du Docteur-Roux.
- Vos élus sur le quartier :
 - Henriette Justin, 19, rue de Bagneux ;
 - Geneviève Martel, 12, rue Léon-Blum ;
 - Jean Poncet, 51, rue de Bagneux.

6 — Marne - Musiciens

- Le vendredi 19 octobre à 21h au gymnase des Blagis, 4/6, rue Léo-Delibes.
- Vos élus sur le quartier :
 - Jack Bonté, 20, rue Léo-Delibes ;
 - Simone Bray, 8, rue Massenet ;
 - Jack Brosse, 15, rue Georges-Bizet ;
 - Claude Damery, 30, rue Mozart ;
 - Gérard Pourrez, 47, rue de la Marne.

7 — Franklin-Roosevelt - Colbert - Lakanal

- Le vendredi 9 novembre à 21 h à l'ancienne mairie, 68, rue Houdan.
- Vos élus sur le quartier :
 - André Benoit, 18, avenue Carnot ;
 - Claude Collet, 22 bis, rue du Lycée ;
 - Madeleine Laville, 10, rue Achille-Garnon ;
 - Richard Lecomte, 56, avenue du Président Franklin-Roosevelt ;
 - Sabine Maria, 11, rue des Filmins ;
 - Jean-Jacques de Meyembourg, 14, avenue de Verdun ;
 - Monique Saunois, 4, rue Lakanal.

8 — Parc - Trévisse

- Le vendredi 23 novembre à 21 h au gymnase de l'école du Petit Chambord, 4, allée de Trévisse.
- Votre élu sur le quartier :
 - Jacques Steverlynck, 4, avenue Diderot.

PERMANENCE DU MAIRE

A partir du mardi 2 octobre 1984, M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, tiendra une permanence à la mairie, tous les mardis de 18 h 30 à 20 h.

Il reçoit également d'autres jours et à d'autres heures mais sur rendez-vous (s'adresser au secrétaire général de la mairie).

ERRATUM

Bulletin municipal
n° 138 de juin-juillet 1984
Article page 2/3

« Médaille d'honneur
départementale et communale »

En deuxième colonne, dernier paragraphe, relatif à la carrière municipale de M. Pierre Louradour, il convient de lire : « ...il fut pendant plus de dix ans le rapporteur général du budget de la ville... ».

ACTION SOCIALE

Extrait du rapport d'activité de la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO) des jeunes de 16 à 18 ans

L'objectif fixé est très ambitieux : apporter des solutions pour les jeunes de 16 à 18 ans qui sont rejetés chaque année du système éducatif. Il s'agit de mener une politique de formation professionnelle pour les jeunes qui ne sont liés ni par un contrat d'apprentissage, ni par un contrat de travail, de créer des emplois stables et d'y insérer les jeunes.

Mode de fonctionnement

La Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation de Sceaux c'est, en premier lieu, deux adresses : le Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18, et la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles, tél. 350 05 96, où les jeunes trouveront une personne qui les accueillera.

Rôle de la PAIO :

- aider un jeune à définir un projet professionnel passant par une qualification ;
- informer sur toutes les possibilités d'entrée en formation (processus d'insertion sociale et de qualification professionnelle) ;
- renvoyer ou maintenir le jeune dans le système scolaire ;
- diversifier l'orientation ;
- élargir les formations des jeunes et notamment des filles, en vue d'une plus grande diversification de leur accès à l'emploi.

La PAIO est un point de rencontre où les entretiens avec les jeunes ont un caractère personnel, et où des propositions concrètes sont faites. Le jeune vient y chercher « une seconde chance », après un échec sur le plan familial ou scolaire, avec une expérience sociale professionnelle quasiment nulle.

Donner un nouveau départ

L'essentiel est que le jeune soit impliqué dans ce qu'il fait, qu'il soit responsabilisé ; il ne s'agit pas de tomber dans l'assistanat.

L'entretien d'orientation

Première phase : bilan de la situation sociale et professionnelle

- Sont pris en considération :
- le niveau scolaire et la façon dont le jeune



Sylvie Fréville à l'une de ses permanences, à la Maison des Jeunes et de la Culture.

a vécu sa scolarité et se situe par rapport à celle-ci ;

- les éventuelles expériences professionnelles ;
- l'attitude par rapport à l'emploi et à la formation ;
- l'existence ou l'amorce d'un projet professionnel, son degré de réalisme ;
- l'environnement familial (soutien, pression extérieure) et la maturité affective ;
- la capacité d'autonomie ;
- autres aspects (santé, handicaps divers).

Deuxième phase : choix des actions de formation

• **Insertion** : difficulté d'insertion sociale (niveau relativement faible, peu d'autonomie dans la vie courante), handicaps familiaux, etc. Formation alternée : 50 % de formation théorique + 50 % de formation pratique en entreprise.

• **Orientation** : pas de projet professionnel réaliste ; déjà une formation de base mais qui a besoin d'un temps de maturation et une recherche d'information.

• **Qualification** : débouche sur une qualification professionnelle précise. Bonne formation de base (seconde, première, voire terminale). Formation alternée : 70 % de formation théorique + 30 % de formation en entreprise.

Stages « qualification » 16/18 ans sur les communes de Sceaux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses

- vente ;
- électricité ;
- micro-mécanique ;
- restauration, commis de restaurant ;
- opérateur de saisie (informatique) ;
- auxiliaire de puériculture ;
- métallier (ferronnerie d'art) ;
- carrières sociales ;
- aide-comptable ;
- secrétariat, bureautique ;
- employé de bureau ;
- chauffeur-livreur ;
- pâtissier-glacier ;
- couture (essayeuse-retoucheuse) ;
- menuiserie ;
- personnel administratif de chantier ;
- chauffeur routier ;
- comptabilité informatique ;
- agent d'entretien ;
- magasinier.

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

ACTION SOCIALE

Exemples d'activités organisées et proposées aux jeunes

- Trois stages d'insertion (à Fontenay-aux-Roses, au CCJL, au Château Laboissière).
- Quatre stages de qualification :
 - un stage de menuiserie ;
 - deux stages de vendeur-livreur organisés par la Société Forget ;
 - un stage de chauffeur routier (permis super lourd et attestation de capacité) agréé tout récemment par le Conseil général des Hauts-de-Seine et mis en place à Fontenay, le 12 mars 1984 ; organisé par la Société Forget.

Les locaux destinés à recevoir les deux stages du Conseil général de chauffeur routier ont gracieusement été mis à la disposition de la Société Forget par M. le maire de Fontenay-aux-Roses.

Évaluation du dispositif

Le problème fondamental est celui posé par le niveau scolaire des jeunes concernés. Le problème de l'insertion sociale n'est pas toujours un problème en soi. La véritable question est l'extrême faiblesse du niveau des connaissances et compétence de base des jeunes sortis des filières de l'Éducation nationale et donc de l'impossibilité, pour ces jeunes, d'accéder à des formations qualifiantes sans préparation préalable.

Même s'ils n'ont pas de projet immédiat, les jeunes ont une certaine stratégie à l'égard de l'emploi. Mais cette stratégie est rentrée, refou-

lée, faute de moyens pour la réaliser et n'est pas souvent celle que le dispositif de formation leur propose.

Le travail des permanences a montré que la première demande des jeunes concerne l'emploi. Or, l'absence de formations offertes avec l'appareil de production, la faible mobilisation des entreprises prennent ici un relief particulier.

D'où la nécessité d'assurer une meilleure articulation avec l'emploi à tous les niveaux du dispositif.

Toutefois, on peut penser que les stages d'insertion et de qualification, grâce à leur fonctionnement souple et leur formation alternée (théorie et application pratique en entreprise) doivent permettre à ces jeunes d'appréhender de manière positive ce monde du travail qui leur fait peur, et aussi les amener à une insertion professionnelle durable.

Sylvie FREVILLE

Responsable de la PAIO
de Fontenay-aux-Roses,
Bourg-la-Reine, Sceaux

La Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation de Sceaux rappelle à tous les jeunes de 16 à 18 ans qu'elle se tient à leur disposition le mardi matin au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18, et le mercredi après-midi à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles, tél. 350 05 96.



Entretien avec les jeunes et réunion d'information.

La ville de Sceaux recrute 20 assistantes maternelles en vue de la création de sa crèche familiale

Le dernier numéro du bulletin municipal (juin-juillet) évoquait le projet de la ville de créer une crèche familiale à la condition de recruter suffisamment d'assistantes maternelles.

Qu'est-ce qu'une crèche familiale ?

Elle assure l'accueil des enfants de 2 mois à 3 ans au domicile des assistantes maternelles agréées (ce n'est pas une mini-crèche collective), à proximité du domicile des parents. C'est un service de voisinage. Elle permet une souplesse dans l'organisation des horaires et des soins particuliers à chaque enfant.

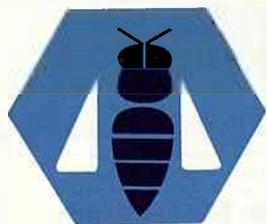
Les assistantes maternelles sont employées par la ville et placées sous la responsabilité d'une puéricultrice, directrice de la crèche familiale municipale. Le siège de la crèche sera situé dans le centre médico-social de l'îlot Charraire.

Les conditions de travail de l'assistante maternelle recrutée par la crèche familiale municipale de Sceaux

- Rémunération nette de l'assistante maternelle gardant deux enfants (au 1^{er} juillet 1984) : 4 244 F par mois pour 22 jours de travail ; la rémunération, indexée sur le SMIC, évolue comme lui.
- La garde s'effectue au domicile ; toutefois, l'assistante maternelle peut confier de temps en temps les enfants à la halte-garderie municipale et ceci gratuitement.
- Le matériel (landau, lit, poussette, etc.) est mis à la disposition de l'assistante maternelle par la crèche familiale.
- La ville de Sceaux prend en charge les cotisations patronales et cotise à l'IRCANTEC (régime de retraite complémentaire).
- Des avantages fiscaux importants sont réservés aux assistantes maternelles agréées et recrutées par une crèche familiale.

Le profil du poste est largement décrit dans le numéro de juin-juillet du BMI.

Si vous désirez des renseignements complémentaires, vous pouvez appeler la mairie, tél. 661 29 50, et demander le **service social familial (poste 374)**, le Centre de protection infantile (poste 340) ou Mme Camdessus, directrice du Centre Communal d'Action Sociale (poste 382).



JACQUES DROCOURT

ASSUREUR CONSEIL

garanties immédiates — toutes assurances

31, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX - TÉL. 660 59 27



URBANISME - ÉQUIPEMENT

Ouverture du chantier d'extension de la Maison de retraite Renaudin

Depuis de nombreuses années était à l'étude un projet très important d'humanisation et d'extension, avec création d'une section de cure médicale de 40 lits, de la Maison de retraite Renaudin, établissement public présidé par le maire de Sceaux.

Le projet comporte la réhabilitation des immeubles actuels et une construction nouvelle dans la partie Nord du terrain, n'empiétant que légèrement sur le jardin. Il doit apporter une amélioration considérable du confort des résidents. De très nombreuses difficultés techniques, administratives et financières ont été progressivement surmontées, en sorte que début septembre nous avons été heureux de voir le démarrage tant attendu du chantier principal ; 1 880 m² environ vont sortir du sol dans les prochains mois, sur trois niveaux (rez-de-chaussée et deux étages).

Un prochain article donnera des informations plus détaillées sur cette opération importante et exemplaire

André HERZOG
Maire adjoint
Vice-président
du Conseil d'administration
de la Maison de retraite

Institution du stationnement payant dans diverses voies de la commune et sur le parc de stationnement d'intérêt régional de Sceaux-Robinson

Après examen des problèmes de circulation et de stationnement dans le quartier des Quatre-Chemins, et sur proposition de la commission extra-municipale « Circulation - Stationnement - Piétons », le conseil municipal a décidé la création d'une zone de stationnement payant à partir du 10 septembre 1984, de façon à organiser le stationnement dans des conditions plus satisfaisantes aux abords du pôle commercial des Quatre-Chemins et de la Gare de Robinson.

Pour faciliter à la fois le stationnement des riverains, des usagers du RER et des clients des commerces du quartier, il a été prévu deux types de stationnement :

- Un stationnement de moyenne durée (moins de 6 heures) et de longue durée (moins de 13 heures) sur le parc de stationnement de Sceaux-Robinson (205 places) contrôlé par des horodateurs, de 7 heures à 20 heures, tous les jours ouvrables, excepté au mois d'août.

La redevance de stationnement applicable sur ce parking pour les périodes de moins de 6 heures et de moins de 13 heures est respec-

tivement de 6 F et 12 F (temporairement ramenée à 3 F et 6 F pour faciliter l'adaptation des usagers à ces nouvelles dispositions.

- Un stationnement de courte durée (moins de 2 heures par tranches de 20 minutes) contrôlé au moyen de parcmètres ; 61 places ont été réparties comme suit :

- rue Houdan, côté Nord et côté Sud, dans sa partie comprise entre la rue Aubanel et l'avenue des Quatre-Chemins (38 places) ;

- avenue des Quatre-Chemins, côté Est dans sa partie comprise entre la rue des Chêneaux et la rue Houdan (4 places) ;

- sur le parc de stationnement de Sceaux-Robinson, côté Sud, dans sa partie comprise entre la station-service et l'avenue de la Gare (19 places).

La redevance de stationnement applicable sur ces emplacements est de 1 F pour 20 minutes, 2 F pour 40 minutes, 3 F pour 60 minutes, 4 F pour 80 minutes, 5 F pour 100 minutes, 6 F pour 120 minutes.

Il s'agit du tarif pratiqué dans les autres voies du centre de la ville depuis le 10 septembre 1984.

Il est rappelé aux usagers du RER utilisant le parc de stationnement de Sceaux-Robinson qu'un autre parc de stationnement — **gratuit** — est à leur disposition à proximité de la gare de Sceaux-Centre, rue Albert-1^{er}.

Affichage

Huit nouveaux panneaux

La deuxième tranche d'implantation de nouveaux panneaux d'affichage a été réalisée au mois de juin dernier.

Ainsi, huit emplacements supplémentaires ont été pourvus :

- avenue du Plessis, devant les arrêts de bus et la sortie « piétons » de la station Robinson du RER ;
- rue Gaston-Lévy, le long de la plate-forme SNCF, au nord-ouest du carrefour des rues des Chêneaux et Gaston-Lévy ;
- angle des rues Paul-Couderc et de la Chrétienté ;
- carrefour des rues des Aulnes, de Bagneux et de l'avenue Georges-Clemenceau ;
- rue Léo-Delibes, à gauche de l'entrée du gymnase ;
- carrefour de la rue de Fontenay et de l'avenue Paul-Langevin ;
- rue Jean-Louis-Sinet, à la sortie de la gare de Sceaux, le long du muret, au fond de l'impasse ;
- rue Honoré-de-Balzac (îlot Charaire) face au n° 18.

Cette deuxième tranche vient compléter la première mise en place de panneaux, effectuée en janvier 1983, aux treize emplacements suivants :

- 81, rue Houdan (face à l'Hôtel de ville) ;
- 95, rue Houdan (baraquements) ;
- angle des rues de Bagneux et du Dr-Roux ;
- angle de l'avenue Georges-Clemenceau et de la rue du Docteur-Roux ;
- place de la Gare ;
- angle du bd Colbert et de la rue Lakanal ;
- angle des rues Voltaire et Émile-Morel ;
- angle des rues des Écoles et Marguerite-Renaudin ;
- 70, rue Houdan, à gauche de l'entrée principale du jardin de Ménagerie ;
- 6, allée de Trévisse ;
- avenue de la Duchesse-du-Maine ;
- avenue de la Gare, à l'entrée de la voie piétonne menant au groupe scolaire ;
- angle des rues Houdan et Eugène-Maison.

Chacun des vingt-et-un emplacements est doté de deux panneaux identiques, l'un réservé aux documents administratifs, l'autre, aux affiches des associations scéennes. Ces dernières doivent remettre leurs affiches au service des relations publiques de la mairie en quan-

tité suffisante (une trentaine) pour assurer l'affichage initial et son entretien qui sont entièrement et exclusivement assurés par les services municipaux.

Rappelons qu'un affichage libre est possible sur les onze colonnes Morris implantées :

- à hauteur du 35 rue Houdan ;
- à hauteur du 70 rue Houdan, à gauche de l'entrée principale du jardin de la Ménagerie ;
- à l'entrée de la rue Houdan piétonne, côté place du Général-de-Gaulle ;
- à l'angle des rues Florian et des Écoles ;
- à l'angle des rues Marguerite-Renaudin et des Écoles ;
- à hauteur du 49 avenue Georges-Clemenceau (placette devant les Gémeaux) ;
- à hauteur du 48 rue de Bagneux (placette devant l'école) ;
- à l'angle de l'avenue du Président Franklin-Roosevelt et de la rue Claude-Perrault ;
- à hauteur du 54 boulevard Desgranges (placette devant la faculté de droit) ;
- à l'angle de la rue Houdan et de l'avenue du Plessis ;
- à l'angle de l'avenue Paul-Langevin et de la rue de Fontenay.

SELLIER-LEBLANC

43, BOULEVARD DU MARÉCHAL-JOFFRE
92340 BOURG-LA-REINE

livraison à partir d'1 tonne de **CHARBON**



COMBUSTIBLES (S.A.)

Tél. 702 72 22

FUEL livraison à partir de 1 000 litres

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Charaire (1^{re} phase) à l'heure de son ouverture

Comme chacun a pu s'en rendre compte, chalands de la rue piétonne ou automobilistes empruntant l'avenue de Camberwell, la première tranche des travaux de l'îlot Charaire touche à sa fin et mérite les quelques informations données ci-après.

Les rues entourant l'îlot 1 (partie la plus proche de la rue Houdan), rues Michel-Charaire nord-sud et Honoré-de-Balzac, vont être progressivement ouvertes à la circulation piétonne à compter du 15 septembre ; la mise en service du reste des espaces publics interviendra vers la fin de l'année.

Les logements des îlots 1 et 6 (secteur libre) seront remis au maître de l'ouvrage au cours du mois d'octobre pour réception et contrôle définitif, ce qui laisse entrevoir l'emménagement des premiers habitants dans les quelques semaines qui suivront.

Les logements du secteur aidé des îlots 2, 3 et 4 seront livrés début 1985. La mise en service du **parking souterrain** interviendra au même moment.

Les commerces qui vont progressivement s'ouvrir seront, en l'état actuel des attributions, les suivants :

- Ilot 1 (côté rue Houdan) : articles de sport, photo-vidéo, confection sportswear, prêt-à-porter (trois magasins).
- Ilot 2 (zone centrale) : brasserie.
- Ilot 3 (zone nord-ouest) : moyenne surface commerciale.
- Ilot 4 (zone nord-est) : Caisse d'épargne de Paris, bijouterie.

La commercialisation des **bureaux d'entreprise** (îlot 4) a été engagée courant juillet ; renseignements : « *Les Losanges* », département bureaux-commerces-activités, 57-59, boulevard Malesherbes 75008 Paris, tél. 522 22 22.

De même, **les deux grands équipements municipaux**, à savoir le centre médico-social et la nouvelle bibliothèque municipale, qui nécessitent encore diverses finitions et aménagements intérieurs, seront mis en service au cours du 1^{er} trimestre 1985.

Il est enfin rappelé que la mise au point de la consultation des entreprises pour les

travaux de la deuxième tranche (îlot 5) est activement poursuivie (hôtel de 40 chambres, salles municipales, 4 commerces et 11 logements) dans le cadre du permis de construire qui vient d'être obtenu ; après

jugement du résultat des appels d'offres vers la fin de l'année, le chantier correspondant devrait normalement démarrer dans les premiers mois de 1985.

A.H.



Le chantier à l'heure des finitions : ici, pose de l'asphalte dans la rue Honoré-de-Balzac.



Début septembre, M. le maire et la municipalité se sont assurés de l'état d'avancement du chantier.



MIROITERIE 102

ateliers et bureaux **ANTONY** Raymond DJIAN
102, avenue Aristide-Briand - Tél. 666.09.66/666.17.23/237.23.10

survitrage • double vitrage • menuiserie aluminium • aluminier technal

VITRERIE - DÉTAIL - ENTRETIEN - ENCADREMENTS

PLOMBERIE - CHAUFFAGE DÉPANNAGE

Michel DELCENSERIE

82, avenue Ferdinand-Fenzy - 92160 ANTONY
☎ 668.21.14

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Enquêtes publiques

sur la géothermie et les zones de risques d'anciennes carrières

Deux enquêtes publiques ont été prescrites par arrêté préfectoral dans diverses communes, dont la nôtre.

La première enquête concerne la recherche du site géothermique demandée par la ville de Bagneux. Susceptible d'intéresser les communes de Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux et Cachan, elle est prescrite par arrêté inter-préfectoral des Commissaires de la République des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, du 31 août au 14 septembre.

Il s'agit essentiellement de deux forages d'une profondeur totale de 1 600 mètres environ, en vue de reconnaître les possibilités de la nappe aquifère du Dogger, d'une température prévisionnelle d'au moins 61 degrés. L'un est situé à l'extrémité sud du cimetière parisien de Bagneux, l'autre quelques centaines de mètres au sud-est du premier. Ils n'intéressent

donc pas directement notre commune. Cependant, si les résultats en sont satisfaisants et si le montage financier en est possible, ces forages pourraient entraîner la réalisation d'un projet de chauffage du groupe « La Fontaine », conformément à une étude réalisée par la société Géochaleur spécialisée dans ce genre d'équipement.

Or, le dossier d'enquête précise que le périmètre d'exploitation sera défini sur la forme dite « gélule » ; ce périmètre, reporté sur une planche annexe, touche une petite zone nord-est de notre commune.

Le forage expérimental, objet précis de l'enquête, est toujours susceptible d'apporter des informations utiles, et ce n'est pas critiquable en soi, mais l'exploitation ultérieure éventuelle de nappes géothermiques risque bien en sous-sol de dépasser le territoire d'une seule commune, et semblerait donc devoir relever d'un projet départemental ou régional à établir en concertation avec les communes. C'est la principale observation que nous pensons devoir présenter, en vue de veiller à protéger les intérêts de notre commune, au cas où des études techniques et financières montreraient quelque

avantage à l'utilisation dans certaines zones de la géothermie.

La deuxième enquête a pour objet de délimiter le périmètre des zones de risques liés à l'existence d'anciennes carrières souterraines et de poches de dissolution de gypse, dans 20 communes du département.

Elle se déroulera du 24 septembre au 26 octobre et a pour but d'informer le public des plans actuels des zones sous-minées, en vue de recueillir toutes les observations utiles sur leur exactitude. La question avait été évoquée au moment de l'établissement du Plan d'Occupation des Sols. La carte jointe au POS comporte un trait de couleur marron dénommé « zone de carrières » qui entoure la totalité du parking contiguë à la gare de Sceaux, à l'avenue Raymond-Poincaré et à la rue Albert-1^{er}.

Les dossiers des deux enquêtes ci-dessus peuvent être consultés à la sous-préfecture ou aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan, de 9 h à 16 h, du lundi au vendredi et de 9 h à 13 h les samedis.

André HERZOG,
maire adjoint
chargé de l'urbanisme

Permis de construire

13, impasse des Aulnes

Pétitionnaire : M. Pile
Nature des travaux : modificatif
Auteur du projet : J. Albin
Permis accordé le 16.5.84

8, rue Jacqueline

Pétitionnaire : Mme Loche
Nature des travaux : extension
Auteur du projet : F. Peterhansel, architecte
Permis accordé le 29.5.84

Sceaux Ville Propre Concours de dessins d'enfants en novembre

La commission extra municipale « Sceaux Ville Propre » a préparé une campagne d'information et de sensibilisation qui se déroulera aux mois de novembre et décembre 1984.

Dans le cadre de cette campagne, il est prévu d'organiser, avec l'aide des enseignants, un concours de dessins d'enfants sur le thème de la propreté de la ville. Les dessins devront être remis le 30 novembre et seront exposés durant tout le mois de décembre. Un jury sélectionnera les meilleurs dessins qui seront primés.

Le règlement détaillé de ce concours sera publié dans le prochain numéro du bulletin municipal. Il sera disponible à la mairie, service des relations publiques, dès le 1^{er} octobre 1984.

23, avenue Jules-Guesde

Pétitionnaire : Mme de Gendre, auteur du projet
Nature des travaux : réfection bâtiment sanitaire
Permis accordé le 18.6.84

4 bis, boulevard Desgranges

Pétitionnaire : M. Farineau, auteur du projet
Nature des travaux : création d'une chambre
Permis accordé le 27.6.84

3, villa Gounod

Pétitionnaire : M. Andrzejewski
Nature des travaux : construction d'un pavillon
Auteur du projet : P. Durand
Permis refusé le 2.7.84

45, rue Houdan

Pétitionnaire : Société Monlaurent
Nature des travaux : modification de devanture
Auteur du projet : M. Legrand
Permis accordé le 5.7.84

9, rue des Imbergères

Pétitionnaire : M. Claudet, auteur du projet
Nature des travaux : agrandissement portail
Permis accordé le 9.7.84

3, avenue Diderot

Pétitionnaire : Mme Gabelle
Nature des travaux : extension et modification de façade
Auteur du projet : G. Buffière, architecte
Permis accordé le 9.7.84

Centre commercial des Blagis

Pétitionnaire : M. Coquelet
Nature des travaux : modification de façade
Auteur du projet : Airmag
Permis accordé le 13.7.84

55, avenue des Quatre-Chemins

Pétitionnaire : M. Longuet
Nature des travaux : terrasse, serre et garage
Auteur du projet : L.-P. Trousseau, architecte
Permis accordé le 13.7.84

30, rue de Fontenay

Pétitionnaire : SCI Fontenay/Sceaux
Nature des travaux : construction d'un pavillon
Auteur du projet : J.-P. Candet
Permis accordé le 20.7.84

14, rue Honoré-de-Balzac

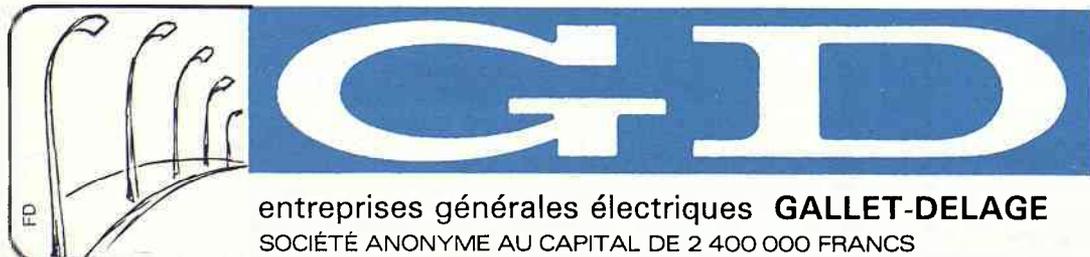
Pétitionnaire : Mme Via Dutois, auteur du projet
Nature des travaux : devanture magasin
Permis accordé le 20.7.84

11, rue du Docteur-Roux

Pétitionnaire : Mlle Champigny
Nature des travaux : extension
Auteur du projet : E. Cluny et P. Langlet, architectes
Permis accordé le 3.8.84

5, avenue Lulli

Pétitionnaire : M. Besnard
Nature des travaux : modification façade
Auteur du projet : J.-L. Latour, architecte
Permis refusé le 21.8.84



entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

éclairage électrique public - signalisation
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.
illumination de jardins
éclairage de stades et grands espaces

17-17 bis RUE DU 14 JUILLET
94270 KREMLIN-BICETRE

Tél. 658.21.53

VIE CULTURELLE



Le groupe Nossi-Jazz Trio au jardin de la Ménagerie.



L'orchestre du Conservatoire sous la direction de M. Vigneau au Centre commercial des Blagis.

Journée de la musique

21 juin, que c'est loin déjà, alors que nous avons repris notre vie active, et peut-être surmenée, après la halte bénéfique des vacances.

Le bulletin municipal ne paraissant pas en juillet et août, c'est seulement maintenant que nous pouvons publier quelques-unes des photos qui ont été prises à cette occasion (*).

Ces photos rappelleront à tous ceux qui se sont promenés dans les rues et au jardin de la

(*) Pour les personnes qui seraient intéressées, le service des relations publiques tient à leur disposition la série de photos leur permettant de faire un choix.

Ménagerie, l'atmosphère légère, gaie, sympathique et décontractée qui régnait cette soirée-là dans notre ville. Cela, nous le devons à toutes les associations musicales et aux groupes isolés qui avaient accepté, pour la seconde année, de participer et d'animer cette fête de la musique. Qu'ils en soient tous remerciés.

Il faisait vraiment bon s'asseoir sur les pelouses du jardin, ou bavarder tout en allant d'un groupe à un autre pour retrouver des guitaristes, des danseurs folks, une fanfare ou le classicisme d'un petit orchestre de chambre.

Le patrimoine, le savoir, l'art sont des composants de la culture. N'est-ce pas aussi une

atmosphère, une ambiance, des relations, tout ce qui permet à une même communauté de mieux se connaître et s'apprécier.

Nous nous efforcerons, en collaboration avec les associations, de favoriser au maximum ces occasions de rencontres amicales et sympathiques.



Monique SAUNOIS
maire adjoint chargé
des affaires culturelles



La fanfare du CSAI, au jardin de la Ménagerie.



Le groupe folklorique de la MJC, au jardin de la Ménagerie.



La chorale « A cœur joie », rue du Docteur-Lequeux.



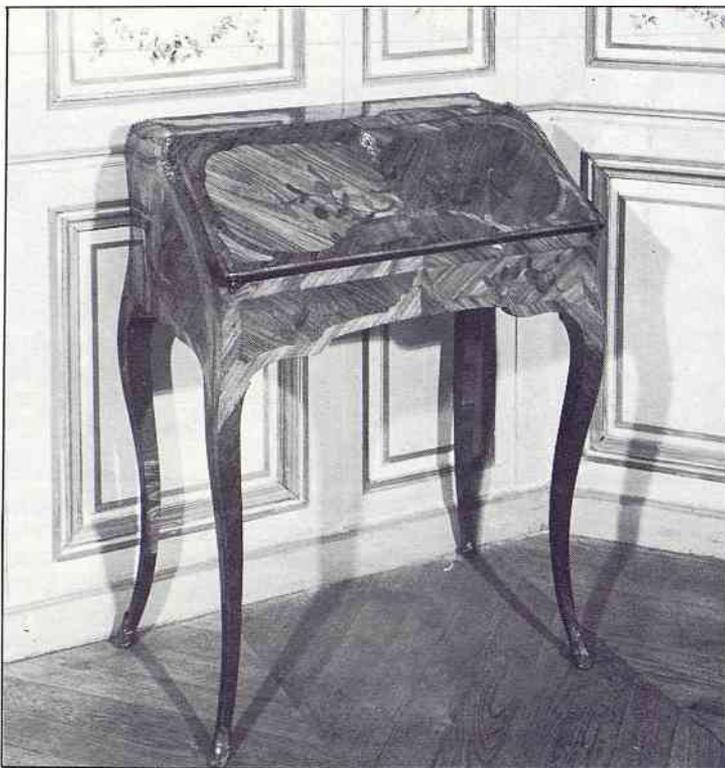
Les élèves de M. Loewenguth, dans la rue piétonne.

VIE CULTURELLE

Musée de l'Ile-de-France

Le musée de l'Ile-de-France vient d'effectuer un achat exceptionnel, sous la forme d'un meuble historique arrêté en douane par le musée du Louvre. Il s'agit d'un secrétaire exécuté pour Louis XV par le célèbre ébéniste Bernard Van den Riesen Bourg, et qui a figuré au château royal de Saint-Hubert, puis de Rambouillet.

Le musée de l'Ile-de-France, qui a usé du droit de préemption, a pu effectuer cette acquisition grâce à un crédit spécial voté par le Conseil général des Hauts-de-Seine et à une importante subvention du fonds régional d'acquisition pour les musées.



Lauros-Graumont

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Réouverture provisoire au Petit Château

En vue de son transfert dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque municipale a fermé ses portes au Petit Château et à l'annexe des Gémeaux le 31 août pour une réouverture dans l'îlot Charaire prévue pour le début de l'année 1985.

L'état d'avancement du chantier donnant à penser que l'achèvement des travaux se situera plutôt au mois de mars, la bibliothèque va de nouveau fonctionner au Petit Château, à partir du mercredi 17 octobre prochain, **en service minimum** :

- pour les adultes, le mercredi, de 14 h à 18 h, le samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
- pour les enfants, le mercredi et le samedi, de 14 h à 18 h.

ENSEIGNEMENT

Bourses communales

Les demandes de bourses communales seront reçues du 5 au 17 novembre 1984 dernier délai, au service de l'enseignement de la mairie, 120, rue Houdan.

Vous devrez vous munir des pièces suivantes :

- livret de famille ou extrait de naissance ;
- certificat de scolarité ;
- bulletins de salaire des 3 derniers mois ;
- dernier extrait de rôle des contributions ;
- fiche de paiement des allocations familiales ;
- talons de pensions et retraites.

Cours d'adultes

**Alphabétisation et perfectionnement
de la langue française**

Préparation au certificat d'études primaires

Ces cours fonctionneront à partir du lundi 17 septembre 1984 à l'école élémentaire du Centre, 9, rue Marguerite-Renaudin, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 20 h à 22 h.

Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à Mme la directrice de l'école élémentaire du Centre, tous les jours ouvrables, sauf le samedi après-midi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les inscriptions sont prises également tous les jours d'ouverture du cours, à 20 h.

Vacances scolaires 1984/85 pour la zone 2

(Créteil, Paris, Versailles)

- Toussaint : du samedi 27.10.84 après la classe au mardi 06.11.84 au matin.
- Noël : du jeudi 20.12.84 après la classe au jeudi 03.01.85 au matin.
- Février : du jeudi 14.02.85 après la classe au lundi 25.02.85 au matin.
- Printemps : du vendredi 29.03.85 après la classe au lundi 15.04.85 au matin.
- Été : du jeudi 27.06.85 après la classe au vendredi 06.09.85 au matin.

Gratuité de la piscine les mercredis et samedis après-midi pour les élèves de CM1 et CM2

Pendant la période scolaire, la ville de Sceaux accorde la gratuité de la piscine les mercredis et samedis après-midi aux élèves des cours moyens 1^{er} et 2^e année, scolarisés aux écoles du Centre, des Blagis, du Petit-Chambord et des Clos Saint-Marcel.

Les enfants intéressés doivent simplement se présenter à la caisse de la piscine et indiquer leur nom et la classe qu'ils fréquentent.

Aucune autre formalité n'est nécessaire. Ce rappel semble utile car peu d'enfants ont utilisé, jusqu'ici, cette opportunité.

Centres de vacances de février

Le comité d'administration de la Caisse des écoles a décidé, compte tenu des besoins, de ne pas organiser de séjour à la montagne pendant les vacances scolaires de février 1985 pour les enfants et adolescents de Sceaux.

Les centres seront ouverts pendant les autres vacances scolaires.

ANTENNE DE SCEAUX

programme de
la saison 84-85

SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE
68 RUE HOUDAN

ANTENNE DE SCEAUX

JEU.
15
NOV.

Madeleine HOURS - Inspecteur Général
Honoraire des Musées
"LES SECRETS DES CHEFS D'OEUVRE OU
L'ANALYSE SCIENTIFIQUE DES PEINTURES"

JEU.
6
DEC.

Roger Maurice BONNET - Directeur Scientifique
de l'Agence Spatiale Européenne.
"L'AVENTURE EUROPEENNE SPATIALE"

JEU.
20
DEC.

Jean-Jacques MATRAS - Ancien Elève de
l'Ecole Polytechnique ; ancien professeur à
l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommu-
nications (E.N.S.T.)
"UN CENTRE AUDIO-VISUEL HAUTEMENT PERFORMANT
LE CERVEAU HUMAIN"

JEU
3
JAN.

Régine PERNOUD - Historienne - Ecrivain
"SUR LES ROUTES DE PALESTINE, CROISES ET
CROISADES"

JEU
17
JAN

Emile PAPIERNIK - Professeur en Médecine
Chef du Service de Gynécologie-Obstétrique
de l'Hôpital Antoine Béchère
"LES NOUVEAUTES EN REPRODUCTION HUMAINE"

JEU.
7
FEV.

Michel ROLLAND. Compagnon du Devoir
Membre du Conseil du Compagnonnage
"LES VOCATIONS SUCCESSIVES DU COMPAGNONNAGE"

JEU.
7
MARS

Henri AGEL - Professeur émérite à l'Université
de Montpellier (chaire de cinéma)
"VOCATION POETIQUE DU CINEMA"

JEU.
21
MARS

Pierre PFEFFER - Maître de Recherche au CNRS
(Muséum National d'Histoire Naturelle). Ancien
Président de WWF-France (Fonds National pour
la nature)
"LA PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE, IMPERATIF
CULTUREL ET FACTEUR DE DEVELOPPEMENT"

JEU.
18
AVR.

Louis FORESTIER - Doyen Honoraire - Professeur
à l'Université de Paris X.
"CHARLES CROS", POETE ET HOMME DE SCIENCE"

JEU.
2
MAI

Luc LANG - Maître Assistant à l'Université de
Paris VII - Conférencier au Centre G. Pompidou
"BONNARD OU LE SUJET DE LA PEINTURE"

 : Projections

Voir au verso les conditions et modalités d'inscription →

Membre du Comité de Compagnonnage
"LES VOCATIONS SUFFRANTES DU COMPAGNONNAGE"

Y
VHM

LA COTISATION ANNUELLE DE 110 F. DONNE DROIT, SANS
CONDITION DE RESIDENCE, D'AGE OU DE NIVEAU DE
CULTURE, A TOUTES LES ACTIVITES DU COLLEGE, TANT A
SCEAUX QU'A FONTENAY-AUX-ROSES et BOURG-LA-REINE
(90 CONFERENCES-DEBATS, EXPOSITIONS, VISITES, VOYAGES)

MARS

LES CONFERENCES ONT LIEU :

- LUNDI, MARDI, VENDREDI 15 H. à FONTENAY-AUX-ROSES
- JEUDI 15 H. en alternance à SCEAUX et BOURG-LA-REINE

LES INSCRIPTIONS SONT RECUES DES LE MOIS D'OCTOBRE 1984

- A L'ANIMATEUR-M.J.C.
21 rue des Ecoles à SCEAUX
LES MERCREDIS de 15 H à 17 H.

- AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DES BLAGIS
2, rue du Docteur Roux à SCEAUX
LES JEUDIS de 14 H. à 16 H.

N'ATTENDEZ PAS - INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Renseignements : 661 00 59

IMP M.J.C. 21 RUE DES ECOLES

ASSOCIATIONS

Centre Socio-Culturel des Blagis

Faisant suite aux deux réunions-débats qui se sont déroulées les 2 mai et 6 juin, nous vous indiquons ci-dessous les principaux objectifs qui vont guider notre action durant les années à venir.

- **Coût des activités** : recherche d'un système de tarification permettant l'accès au plus grand nombre (niveau de ressources, quotient familial, etc.).

- **Développement d'un centre de l'information, de la documentation, de la compétence à échanger** : recenser les compétences disponibles et « échangeables », créer un réseau de distribution et de redistribution des informations, créer sur les Blagis le « *troc-temps* » !

- **Relancer la fonction accueil du centre, sa fonction centre de services** : écoute des besoins et des demandes à classer, les ventiler et les faire aboutir : service emploi, travaux divers, gardes d'enfants ponctuelles ; développer l'aide technique individuelle ou collective (groupe, associations) par des prêts de matériel, de locaux, de personnel.

- **Accueil de certaines tranches d'âge** tels les adolescents et les jeunes ; leur permettre l'accès dans les locaux, donc leur consacrer plus d'heures et de jours mais pas dans n'importe quelles conditions ; cela implique une embauche d'un personnel qualifié pour cet accueil et la réalisation des projets.

- **Des activités de « conciliation des âges ».**

- **Des activités de nature** : ouvrir le jardin au jardinage.

- **Les « temps de vacances »** : quelle utilisation des locaux et de l'environnement, quelle utilisation des divers ateliers durant les périodes creuses ; organisation de stages.

- **Une collaboration inter-structures** : équipement de quartier ou de communes, les associations, les institutions.

- **Les services sociaux et les permanences sociales** : avoir une réflexion sur le fond et la forme. Bannir les permanences tous les quinze jours le lundi matin ainsi qu'une permanence le lundi après-midi ; relancer la coordination sociale : CAF, DDASS, collectivités locales, centre social, etc. Création d'une garderie d'enfants avec participation parentale.

- **Nécessité de mieux connaître notre environnement socio-démographique** : enquête à réaliser en collaboration.

- **Le scolaire** : quel rôle pouvons-nous et devons-nous jouer par rapport à lui ; une réflexion est à organiser avec les parents d'élè-

ves, les enseignants (soutien scolaire, rattrapage scolaire, appréhension de langues étrangères ou de sa langue maternelle, etc.).

- **Les bibliothèques et le livre** : nécessité de faire le bilan des actions et de définir de nouveaux objectifs en liaison avec la, et des, bibliothèques municipales. Notre bibliothèque est devenue la seule du quartier : analyse des conséquences.

Le compte rendu complet de la réunion du 6 juin est à votre disposition au CSCB, 2, rue du Docteur-Roux.

Rentrée 1984/85 : inscriptions aux activités

- **activités sportives** (tennis, football, athlétisme) : inscriptions le samedi 15 septembre pour les adhérents « tennis » de la saison 1983/84 et à partir du lundi 17 septembre à 17 h pour les nouveaux ;

- **activités musicales, artistiques et expression corporelle** : inscriptions le samedi 22 septembre ;

- **activités artisanales et enfants** : inscriptions à partir du lundi 17 septembre.

Les activités reprendront le lundi 1^{er} octobre et les bibliothèques rouvriront leurs portes ce même jour.

Lors de votre inscription, nous vous demandons d'apporter trois enveloppes timbrées à votre adresse.

Les diverses permanences reprendront dès septembre :

- service social (CAF), le lundi de 14 h à 17 h ;
- conseillère en économie sociale et familiale : permanence « *conseils individuels* », le lundi de 15 h à 17 h ;

- CIAS (Centre Information Accueil Services) : le lundi de 14 h à 16 h ;

- PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information, d'Orientation) : le mardi de 10 h à 12 h ;

- écrivain public : le mardi de 10 h 30 à 12 h ;
- PMI (Protection Maternelle et Infantile) : les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 9 h à 12 h ;

- UFCS consommation, défense du consommateur : le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h 30 ;

- service petites annonces ;

- spectacles à tarif préférentiel ;

- service documentation ;

- accueil « *jeunes* » ;

- club Scéen des anciens des Blagis ;

- bridge.

Le Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Sceaux-Accueil

Des amis dans la ville...

L'association « *Accueil des villes françaises* » regroupe plus de 600 villes en France et quelques 45 villes réparties dans les cinq continents ; elle est gérée et animée par 20 000 bénévoles.

Depuis 1972, à Sceaux, nous nous proposons de vous accueillir et de vous aider à l'occasion de votre installation parmi nous.

Pour répondre à votre attente, nous sommes à votre disposition à la permanence, tous les lundis, de 14 h à 16 h 30, à la MJC, 21, rue des Ecoles, sauf pendant les vacances scolaires, les goûters, les conférences et les jours de démonstration culinaire où la permanence a lieu au Centre Socio-Culturel des Blagis. Un fichier de bonnes adresses peut y être consulté.

Pour vous connaître et vous rencontrer, diverses activités vous sont proposées : goûters, conférences, visites de Paris, expositions, musées, promenades, cercle de lecture, sorties et rencontres littéraires, soirées théâtre, bridge, marche, ping-pong, tennis, piscine, bricolage, travaux manuels, dépannage jeunes mamans, accueil jeunes retraités...

Nous donnons rendez-vous aux nouveaux à la MJC le vendredi 28 septembre à 18 h et le lundi 1^{er} octobre à 14 h pour un pot et un goûter d'accueil et les inscriptions aux activités.

Société d'Instruction et d'Éducation Populaires du canton de Sceaux - SIEP

Les chimpanzés et les hommes

C'est le titre de la conférence qu'Yves Coppens fera à la SIEP le jeudi 11 octobre à 20 h 45, salle de l'ancienne mairie, 68, rue Houdan.

Yves Coppens, ancien professeur d'anthropologie au muséum national d'histoire naturelle et directeur au musée de l'homme, est correspondant de l'Académie des Sciences et professeur au Collège de France (chaire de paléanthropologie et préhistoire) ; sa leçon inaugurale, le 6 décembre 1983, a été l'événement de la rentrée du Collège.

Il a participé à la découverte d'un grand nombre de nos ancêtres : en effet, depuis près de vingt ans, il dirige des expéditions et des fouilles en extrême-Orient (Indonésie et Philippines) et en Afrique (Tchad et Ethiopie) où il a poursuivi ses recherches cet été.

C'est l'aventure passionnante de l'espèce humaine qu'Yves Coppens nous racontera avec l'esprit scientifique et la clarté qui le caractérisent.

 **CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE**
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92 - FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. **tel. 350-24-40**

A.ORTIN 15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67
ANCIENNEMENT GELIN
TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION
TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

La MJC reprendra ses activités au début du mois d'octobre. Celles-ci porteront sur une année mais seront organisées en deux sessions selon plusieurs formules (hebdomadaire, bi-mensuelle ou mensuelle). D'autre part, certains stages seront programmés durant les week-ends ou les vacances scolaires.

De nouvelles activités (tennis de table, golf, vidéo, portugais et espagnol) sont à l'étude. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au bureau d'accueil qui se mettra en contact avec elles dès que les cours seront formés. Une réunion-rencontre sera alors organisée.

En octobre, la MJC vous propose une exposition des pastels d'Annie Lartigau du 1^{er} au 20 (vernissage le 5 octobre, de 18 h 30 à 20 h), un stage de photographie les 19 et 20, un stage de tissage du 29 au 31 et une possibilité de réservation au tarif collectivité pour le spectacle d'Eddy Mitchell au Palais des Sports, les vendredis 26 octobre et 9 novembre (réservation un mois avant la date du spectacle).

Pour tous renseignements, l'accueil de la MJC sera ouvert, à partir d'octobre, de 9 h à 22 h du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi, tél. 350 05 96.

To be or not to be « Félibréen »

Avec quelque solennité Brian enleva une fois encore son superbe gilet vert, constellé d'insignes mystérieux, attestant vraisemblablement que son charmant propriétaire avait participé à de très nombreuses campagnes folkloriques avec le célèbre groupe Folk de Leamington qui nous faisait le grand plaisir de nous venir visiter à l'occasion de la Sainte-Estelle 1984, durant le week-end de la Pentecôte, fête elle-même déjà fort bien éclairée !

Peut-être avais-je enfin compris le symbole de cet étrange manège vestimentaire ; en effet j'avais remarqué que lorsque Brian « organisait » une danse anglaise et la menait du geste et de la voix, il revêtait ce vêtement, symbolisant sans doute ses fonctions, oh combien délicates, de Maître à danser. Par contre, il l'enlevait quand il redevenait un danseur parmi les autres, ce qui était le cas en cet instant de fin d'après-midi du samedi 9 juin 1984.

Le fameux « cercle Circassien », clôturant toute manifestation folklorique, se mettait en place au centre de la pièce si joliment décorée de mille souvenirs, contant les aventures permanentes du Centre Scéen des Amitiés Internationales, dont nous étions les invités privilégiés ce jour-là, en l'honneur de nos amis anglais de Leamington.

Dans son allocution de bienvenue, le président, M. Steverlynck, avait rappelé les liens étroits qui unissaient les deux villes, se félici-

tant de cette nouvelle pierre culturelle apportée par le folklore à cet édifice déjà bien jumelé. Il nous donna rendez-vous à Brülh pour les grandes festivités organisées par cette ville jumelle allemande au mois de septembre 1985, réitérant officiellement à l'activité Folk de la MJC l'invitation du CSAI.

Puis il nous fit le grand plaisir, pour la première fois de la soirée, de se mêler à nous pour cette dernière danse, alors que jusqu'ici, il avait fui fort aimablement nos encouragements, bien à l'abri derrière le bar, se fondant avec humour dans le magnifique poster le représentant au milieu d'un carrefour londonien, coiffé d'un rutilant casque de bobby !

Mme Steverlynck, M. le président, MM. les membres du CSAI présents, M. le représentant du Comité des Fêtes de Sceaux, mille fois merci de nous avoir si gentiment reçus. Après un joyeux dîner à la célèbre crêperie de Sceaux, dîner qui n'avait rien de « folklorique » puisqu'il était offert également par le CSAI à nos amis de Leamington, nous avons notre premier rendez-vous de danse Folk.

La soirée se terminera fort tardivement, malgré les fatigues accumulées tout au long de la journée, fatigues d'ailleurs fort agréables car elles furent amassées lors de la visite de l'extraordinaire château de Vaux-le-Vicomte. Nos amis Anglais apprécèrent, n'en doutons pas, les différentes facettes de cette folie du grand Fouquet : les magnifiques jardins de Le Nôtre, la décoration de Le Brun, le musée des équipages ; la journée fut heureusement coupée d'un frais pique-nique sous les ombrages du parc.

En découvrant les cuisines du château, nos amis ont, paraît-il, été un peu déçus d'apprendre que les magnifiques moules à gâteaux aux mille formes compliquées et aux étranges lueurs de cuivre, n'avaient jamais été utilisés pour confectionner leurs fameuses crèmes si joliment colorées !

Si le programme du lendemain était encore bien chargé, il allait être plus « félibréen ».



Le matin, à partir de 10 h 45, nous eûmes le grand plaisir d'assister au défilé des groupes méridionaux, en costume, dans les rues de Sceaux, puis de les accompagner au jardin des Félibres, à l'ombre de l'église, afin de rendre hommage à quelques-uns des « Pères nobles » de la tradition félibréenne de Sceaux, tels Paul Arène, Théodore Aubanel et Frédéric Mistral.

Un plantureux déjeuner nous attendait à l'ombre bienfaisante des arbres du très beau jardin de Mme Beaugrand. C'est également dans ce cadre de verdure que nous avons été conviés par le groupe breton Da Virviken à un « pot » généreux pour accueillir nos douze invités anglais arrivant par voitures particulières de Leamington, le vendredi soir, en fin d'après-midi.

Il est juste d'ajouter que cette vaste demeure a toujours été une terre d'asile mais aussi de joie pour tous les Bretons, jeunes et plus âgés, en « villégiature » forcée dans la capitale.

Après quelques eaux de vie généreuses « de derrière les fagots », nous dûmes rejoindre en courant, peut-être un peu de travers, la plaine de l'Orangerie, afin d'écouter et de voir un spectacle extraordinaire de chants et de danses des pays d'Oc, résumé en deux mots ravissants : « Cour d'amour » !

Nos amis anglais, parlant en général peu le français, ne furent pas trop gênés de ne point comprendre les chants et les explications des danses en langue d'Oc ! Mais il faut reconnaître qu'il est dommage de ne point donner aux nombreux spectateurs non initiés, la traduction de cette langue si chantante, par exemple en se servant de la pure langue de l'Île-de-France.

Comment ne pas avoir été enthousiasmés par la beauté des costumes, parfois véritables pièces de musée, par la maîtrise technique de tous les danseurs, mais surtout par la joie de danser de tous les participants.

Mais ce qui a sans doute le plus frappé les très nombreux spectateurs, et nos amis anglais en particulier, c'est, de très loin, la démonstration des groupes landais. Car, si danser sur de

L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux



Remises progressives
LISTES DE MARIAGE

tél. 702 68 60 arts de la table • cadeaux

JB

HORLOGER

bijoutier-réparations

ventes de montres, pendules, réveils

M. BATTAIS - 114 bis, rue Houdan - SCEAUX

Tél. 661 17 30

ASSOCIATIONS

longues échasses qui vous élèvent à plus d'un mètre du sol, ne doit pas être chose aisée, on se demande aussitôt comment peut-on descendre de cet étrange moyen de locomotion...

Et bien cette descente sur terre s'effectue au cours d'un ballet aérien, sans doute le plus extraordinaire que j'ai eu l'occasion de voir au cours de ces journées. Le garçon enlève son gilet, doublé d'une épaisse toison de laine blanche ou brune, et le lance adroitement sur le sol afin qu'il soit bien étalé, puis il se laisse tomber en douceur sur ce moelleux petit tapis et écarte le compas effilé de ses deux échasses. La jeune fille, d'un œil coquin, évalue la distance de son point de chute, et choit en arrière, légèrement, pour atterrir entre les bras de son danseur. Quelle dextérité, mais aussi quelle merveilleuse confiance !

Puis, pour se rafraîchir un peu, après une après-midi de plein soleil, nous nous retrouvâmes autour du bassin de l'Octogone pour assister dans un cadre somptueux d'eau et de verdure, aux célèbres joutes sétoises.

Après dîner, dernière soirée de danses Folk au petit gymnase de la rue des Imbergères. Après avoir longuement dansé, tantôt de succulentes spécialités anglaises, tantôt quelques bons produits de nos provinces françaises, il y eut, avant la séparation de nos deux amitiés, l'échange des remerciements et des cadeaux par l'intermédiaire des responsables de chaque « clan » folk.

Mary et Brian nous remercièrent longuement de notre accueil et nous offrirent un très beau livre sur la région de Leamington.

Brigitte, Geneviève, Agnès et Jean inrirent leur connaissance technique de la langue anglaise pour présenter à nos amis un fort bel album de disques de danses folkloriques des provinces françaises.

Puis, les uns embrassant les autres comme du bon pain, nous nous sommes donnés rendez-vous à Brülh en espérant avoir le grand plaisir de retrouver tous les amis que nous avons rencontrés à Leamington, il y a un an, et de pouvoir encore nous écrier, en ce qui nous concerne, ma femme et moi : Hello Evelyne, hello David !

Au petit matin, nous avons dû rendre le silence à cette charmante vieille rue dont, paraît-il, de nombreuses pierres de construction proviennent de la démolition du sombre château de la Bastille.

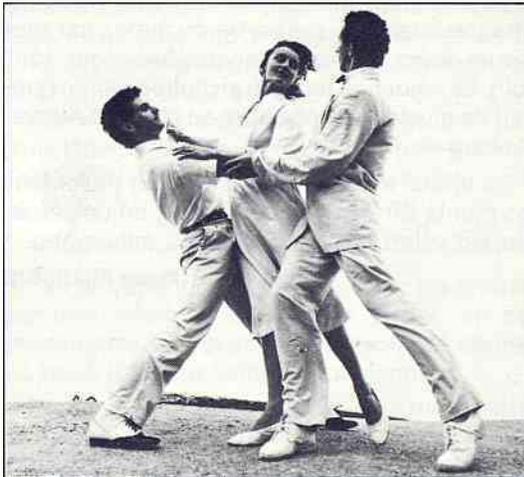
Dans le ciel, brillaient mille étoiles scintillantes et sans aucun doute parmi elles, l'on aurait pu découvrir Estelle, la fameuse étoile à sept rayons, emblème du Félibrige.

Joseph de PIREY
Activité Folk - MJC de Sceaux

Les Gémeaux

Mardi 11 septembre : Les Gémeaux ont rouvert leurs portes. Vous aurez remarqué probablement l'affiche de rentrée. Eh bien la programmation sera à l'image de cette affiche : gaie, colorée, enthousiaste.

En cinéma, dès le 19 septembre, vous aurez pu voir « La Pirate » de J. Doillon (avec Jane Birkin), « Underfire » de Spottiswoode, film sur les événements du Nicaragua, « La Femme publique » de Zulawski et « l'Amour à mort » d'Alain Resnais. A peine sortis de ces premières séances de cinéma, nous vous convions à la soirée de présentation de la saison 84-85, le 27 septembre. Vous pourrez y rencontrer l'équipe autour d'un buffet. A 21 h, les derniers petits fours avalés, la salle éteinte, les « projos » s'allumeront : plein feu sur « Hôtel Continental » par la Compagnie du 45^e parallèle. Burlesque assuré avec une compagnie qui s'évertue à détourner les genres. Les Marx Brothers entraient à trois dans une malle, M. Hulot se servait d'une raquette de tennis comme d'une poêle à frire et Charlot affamé voyait en son partenaire un poulet dodu... De la même manière que Jacques Tati invente un langage cinématographique pour nous conter la vie moderne dans « Play-Time », « Hôtel Continental » invente un langage scénique pour nous raconter la folle aventure d'une nuit d'hôtel entre deux hommes et une femme, échoués dans ce lieu après une catastrophe naturelle : le comique, l'absurde, le burlesque ont toujours tiré ressource du malheur de l'humanité.



Hôtel Continental

Voilà pour la rentrée de septembre. Quant au mois d'octobre, il ne laissera aucun répit ! Ouvrez vos agendas à ce mois, prenez un crayon et notez : la chanteuse Lucid Beaussong (le 4 octobre à 21 h), le groupe rock « Les Rois Fainéants » (le 6 octobre à 21 h), le comique Sol (le 13 octobre à 21 h) et le pianiste jazz Michel Petruccianni (le 16 octobre à 21 h).

Mais la rentrée sera également dans plusieurs innovations tendant à faire des Gémeaux votre Centre d'Action Culturelle. Ainsi, à partir du 11 septembre, la cafétéria sera ouverte sans interruption de 14 h à 19 h (jusqu'à 23 h les soirs de spectacles ou de séances de cinéma). Elle sera un véritable lieu de rencontre, de détente et d'animation. Autre innovation : une salle, au rez-de-chaussée, vous sera réservée pour vous y retrouver, pour « souffler » après une journée trépidante, pour discuter avec l'animateur cinéma ou la personne chargée des relations publiques.

Mais pour que les Gémeaux démarrent cette année avec encore plus de dynamisme, il faut nous aider, et pour nous aider, il faut adhérer. Rappelons qu'adhérer vous offre les avantages suivants :

- places de cinéma et de spectacle à prix réduit ;
- réservation possible par téléphone et jusqu'à 15 jours avant la date du spectacle ;
- envoi à domicile du programme mensuel et trimestriel des Gémeaux ;
- droit de vote à l'assemblée générale des adhérents du Centre.

Cette année, vous pourrez adhérer pour 42 F. En famille, cela vous coûtera moins cher ; en collectivité, cela deviendra dérisoire (12 F).

Bon, nous n'en dirons pas plus. La meilleure façon d'en savoir davantage est de venir nous voir ! A bientôt...

Association des Artistes Scéens

L'association, ouverte à tous les amateurs d'art, tiendra sa prochaine réunion le mardi 2 octobre, 24 ter, rue des Ecoles, à 20 h 30.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Henriot, secrétaire, tél. 702 49 60.

Alliance brisée

Alliance brisée, 59, avenue Georges-Clemenceau à Sceaux, tél. 350 07 03, regroupe les femmes séparées ou abandonnées.

Elle organise des réunions amicales, met un avocat à la disposition de ses adhérentes et les informe sur leurs droits par un bulletin trimestriel.

L'association accueille les hommes en « rupture de mariage » à qui elle propose les mêmes services.

Une permanence a lieu chaque lundi de 9 h à 12 h au siège de l'association.

Nous remercions à l'avance toute personne qui pourrait nous aider pour des photocopies. Prière de téléphoner au 350 07 03.

ENCADREUR

Ancienne Élève des Métiers d'Art

GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES
EX - LIBRIS - OBJETS - CADEAUX

29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702. 63. 33

ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi

OUVERT
LE LUNDI

en vente chez

JEAN'S MARKET

les marques LEVIS - NEW MAN
pour hommes, femmes et enfants à partir de 4 ans

51, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX

Tél. 661.28.75

ASSOCIATIONS

Centre Scéen des Amitiés Internationales

20^e anniversaire du jumelage Sceaux/Brühl 25-28 mai 1984 à Brühl

Le jumelage tripartite Sceaux - Brühl - Leamington, qui est à l'origine de nombreuses rencontres entre les citoyens des trois villes pour des échanges culturels, sociaux, artistiques et sportifs, se matérialise également par la réception, en alternance, de délégations officielles.

Cette année, Brühl a tenu à accueillir Sceaux avec un éclat particulier, pour célébrer le 20^e anniversaire du jumelage. De même, la délégation de Sceaux s'honorait de la présence, à sa tête, parmi d'autres personnalités, de M. Ringenbach, maire, et de M. Guldner, maire honoraire, et de leurs épouses.

A l'arrivée du car à Brühl, l'accueil de nos hôtes est des plus chaleureux ; après quelques mots de bienvenue prononcés par le Bürgermeister W. Schmitz, les Scéens se répartissent dans les familles ; ils se retrouveront en soirée dans la cour du château à l'occasion d'un spectacle de chœurs et de ballets donné par les associations locales.

Quartier libre le samedi matin. En début d'après-midi, un car conduit nos touristes et leurs hôtes à l'embarcadère de Königswinter pour une agréable croisière sur le Rhin, jusqu'à Linz, où les attend l'accueil pittoresque d'une fanfare et d'une gracieuse hôtesse dispensatrice de vin du Rhin. Non moins pittoresques sont les places et les ruelles pentues bordées de façades à colombages de cette charmante cité. Après une courte promenade dans la ville,



Linz, charmante cité dont les ruelles et les places sont bordées de façades à colombages.

notre groupe se rend au château de Dattenberg qui domine la vallée du Rhin ; il y trouvera un buffet campagnard et un orchestre qui lui procureront une excellente soirée.

La grasse matinée de dimanche est appréciée. On se retrouve au parc d'attraction Phanta-

stiasland où la municipalité de Brühl offre un banquet au restaurant « Alt-Berlin » proche de la réplique de la porte de Brandebourg à Berlin. Excellent repas clôturé par les allocutions des maires de Brühl et de Sceaux qui, tour à tour, après avoir rendu hommage aux fondateurs du jumelage (un des premiers réalisés), évoqué l'œuvre accomplie et les liens établis au cours des vingt dernières années grâce au dynamisme de ses animateurs et rappelé que plus de mille jumelages unissent aujourd'hui des villes de France et d'Allemagne, concluent en remarquant que cette action est un des plus sûrs moyens de parvenir à l'unification de l'Europe dont les Européens ont tant besoin.



Au terme des allocutions, les maires des deux villes échangent des présents.

L'après-midi est consacrée à la visite de Phantasialand (à une partie du moins car plusieurs jours seraient nécessaires pour tout voir). Le séjour se termine en soirée par un concert de musique de chambre au château Augustsburg de Brühl.

Le retour à Sceaux s'effectue en traversant les monts Eifel et le Luxembourg où un déjeuner est offert par le CSAI à ses adhérents.

Pierre FRANÇOIS

Des élèves du lycée Marie-Curie à Brühl en juin dernier

Nous avons été accueillis par les familles le vendredi à notre arrivée. Nous ne les connaissons pas encore, mais nous avons quelques renseignements sur elles grâce à des lettres envoyées par les correspondants. Les familles étaient en général très sympathiques.

Le lendemain de notre arrivée, nous sommes allés visiter, avec nos correspondants, le château de Falkenlust, situé à Brühl. Ensuite nous avons fait un jeu de piste qui nous permit de visiter la ville. L'après-midi, après une marche dans la forêt, nous sommes allés à l'Auberge de jeunesse pour déguster, avec les familles allemandes, un buffet français.

Le dimanche, nous sommes partis à Cologne où nous avons visité le musée romain-germanique et la célèbre cathédrale.

Le lundi, nous sommes partis le matin pour la visite de Bonn et sommes revenus à Brühl l'après-midi pour une rencontre sportive avec les élèves allemands de l'école Sainte-Elisabeth de Thuringe.

Le mardi, pendant toute la journée, nous avons remonté le Rhin en bateau.

Le mercredi, nous sommes partis à Phantasialand, après quelques heures passées en cours avec nos correspondants. Cette journée a été très fatigante, mais aussi très joyeuse.

Jeudi, nous sommes repartis vers 9 h du matin, en autocar, pour la France.

Adélaïde et Claire
Classe de 5^e 5

Ce voyage s'est déroulé du 15 au 21 juin, selon deux formules, mais avec un programme commun : un échange pour une douzaine de filles de la 5^e 5, qui ont été accueillies dans des familles de Brühl ou des environs dont les enfants fréquentent l'École Sainte-Elisabeth de Thuringe (elles recevront leurs partenaires en octobre prochain), et un séjour en Auberge de jeunesse à Hürth, près de Cologne, pour les 24 autres participants.

Nous sommes donc arrivés à Brühl vendredi soir, après un long mais agréable voyage en autocar. Le soir, à l'Auberge de jeunesse, la nourriture était inhabituelle : la viande était très différente de celle que l'on mange en France ; il y a même eu des confusions, la sauce ayant été prise pour de la soupe ! Le service de l'Auberge était accueillant et l'ambiance très bonne. Des parties de ping-pong ont permis de nombreux contacts avec une classe d'Allemands qui venaient de Hambourg.

En famille, l'accueil a été très chaleureux ; les correspondantes allemandes étaient sympathiques mais parlaient peu français (quel dommage !) ; elles nous ont accompagnées à chaque sortie, sauf le trajet sur le Rhin.

Florence et Gaëlle
Classe de 5^e 6

pépinières
CROUX

tél. 661.04.06
46, rue de Châteaubriant
92290 CHATENAY-MALABRY

achetez
au producteur !

vente de plantes
de Terre de bruyère

ASSOCIATIONS

Rotary Club de Sceaux/Antony

La Kapelle de Frankenburg à Sceaux

En fin de l'après-midi du 9 juillet, le jardin de la Ménagerie accueillait, en présence de M. le maire, de représentants du conseil municipal, du président et des membres du Rotary-Club et de leur épouse, le groupe musical Kapelle, de la ville de Frankenburg, en Autriche.

Les musiciens, dans un ordonnancement parfait, en costume régional (gilet rouge, pantalon noir, chapeau tyrolien réhaussé de la plume), prenaient place sur le tertre du jardin et exécutaient une joyeuse et entraînante marche de présentation.

Un vin d'honneur était offert à l'issue duquel le groupe de nos amis autrichiens exécutait, pour la grande satisfaction des amateurs de musique de valse et de concert, des partitions de Franz Lehar et de Verdi, notamment « *Le*



printemps » et « *Auprès du Danube bleu* ». La soirée se terminait par un défilé du groupe dans les rues proches du jardin.

La venue à Sceaux de la Kapelle est le résultat de l'invitation de M. et Mme Kersennbrock, membres du Rotary Club de Sceaux/Antony, qui ont, depuis deux ans, favorisé les échanges et les contacts entre les deux clubs, notamment pour les jeunes.

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Les ACBS, dont la direction artistique est assurée par M. Michel Vigneau, vous présentent le calendrier des concerts de la prochaine saison. Tous les concerts se tiendront à l'ancienne mairie, 68, rue Houdan, à 17 h 15 :

- dimanche 21 octobre : trio violon, violoncelle et piano avec Jeanne-Marie Conquer, Eric Levionnois, Florence Millet ; au programme : Mozart, Mendelssohn, Schostakovitch ;
- dimanche 18 novembre : duo alto et piano avec Christophe Desjardins et Hélène Desmoulin ; au programme : Schubert, Schumann, Hindemith ;
- dimanche 20 janvier : Quatuor Parisien avec Agnès Lamacque, Jean-Michel Berrette, Dominique Lobet, Jean-Philippe Martignoni ; au programme : Lutoslavski, Beethoven ;

A Cœur Joie

La chorale la Villanelle de Sceaux a fêté son 25^e anniversaire en 1982. Elle connaît une vitalité croissante et compte actuellement une soixantaine de membres (de 16 à 60 ans). Le niveau musical des choristes est, dans l'ensemble, bon et permet d'aborder des œuvres assez difficiles. Les moins bons se verront bientôt offrir une possibilité de perfectionnement en solfège.

En 1983/84, la Villanelle a eu l'occasion de se produire sept fois, dont trois fois à Sceaux (au Centre d'Action Culturelle « *Les Gémeaux* », à la Croix Rouge et dans la ville de Sceaux pour la journée de la musique). Elle chante en particulier chaque année pour les enfants malades de l'hôpital de Villejuif, à l'approche de Noël.

- dimanche 3 mars : duo violon et piano avec Christophe Boulrier et Thomas Girard ; au programme : Haendel, Brahms, Bartok ;
- dimanche 21 avril : récital de chant avec Françoise Bidault, soprano, et Jean-Paul Beynier, basse.

Pour toute information vous pouvez contacter Mme Annette Oriol, 19, avenue du Panorama 92340 Bourg-la-Reine, tél. 665 20 93 et Mme Marie-Christine Chevallier, tél. 350 31 45.

Une semaine autour de la flûte

Ainsi que nous en exprimons le souhait dans le bulletin municipal du mois de mars 1984, l'exposition de la flûte à travers les âges qui s'est tenue à Bourg-la-Reine va être renouvelée en octobre à Sceaux.

Elle sera animée, du 1^{er} au 6 octobre, par Mme Oriol, à l'ancienne mairie, 68, rue Houdan, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. L'entrée sera gratuite.

Elle entretient des relations avec les chorales des villes jumelées de Brühl et de Leamington-Spa, et espère recevoir ces chorales dans les deux années qui viennent.

Parmi les diverses œuvres prévues cette année, et qui vont de la Renaissance à nos jours, nous travaillerons une œuvre de Mozart avec orchestre.

Si vous savez et aimez chanter, venez partager la joie que procurent musique et amitié.

Les répétitions ont lieu le lundi de 20 h 30 à 22 h 30 au 34, boulevard Desgranges à Sceaux. Elles ont repris le 10 septembre.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Michel Légaud, chef de chœur, au 014 14 36, ou André Holveck, président, au 660 06 47.

Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Septembre marque traditionnellement la reprise des activités philatéliques avec un événement toujours impatientement attendu : la parution des catalogues portant le nouveau millésime. Les philatélistes qui avaient un peu oublié leurs albums et leurs classeurs les retrouvent avec plaisir. Le Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux n'échappe pas à cette règle et va reprendre ses réunions.

A Sceaux, elles se tiendront à l'annexe de la MJC, 24 ter, rue des Écoles, de 20 h à 22 h, les jeudis 6 septembre, 4 octobre et 6 décembre.

A Bourg-la-Reine, elles auront lieu salle de l'ancienne chapelle, 7, place Condorcet, de 10 h à 12 h, les dimanche 9 et 23 septembre, 7 et 21 octobre, 25 novembre, 9 et 23 décembre.

Au cours de ces réunions les adhérents peuvent bénéficier de toutes les activités du Cercle, notamment consultation des carnets de circulations, ouvrages de la bibliothèque, retrait des nouveautés pour les abonnés, etc.

Le bureau du Cercle envisage d'intensifier ses activités en faveur des jeunes, notamment par une active propagande auprès des écoliers, lycéens et étudiants fréquentant les établissements scolaires et universitaires de nos deux cités. Il est projeté d'organiser à leur intention, et à celle de tous les membres, des conférences d'initiation, visites d'expositions, etc.

Le Cercle a participé philatéliquement à l'exposition organisée dans la salle de l'ancienne mairie de Sceaux, du 9 au 17 juin 1984, dans le cadre des fêtes de la Sainte-Estelle.

Deux panneaux retraçaient brièvement, à l'aide de timbres, l'histoire du Félibrige et illustraient les sept maintenances. Les visiteurs ont paru intéressés par cette exposition qui a contribué à mieux faire connaître notre association.

Les 10 et 11 novembre prochain, un événement philatélique très important va se dérouler à Bourg-la-Reine : la mise en vente anticipée avec cachet 1^{er} jour du timbre émis en l'honneur du mathématicien Evariste Galois ; le Cercle est chargé de l'organisation de l'exposition philatélique. Retenez bien ces dates et venez participer nombreux.

Les philatélistes qui désirent nous rejoindre peuvent le faire dès maintenant. La cotisation exigée en septembre 1984 (soit 50 F pour les adultes et 15 F pour les pupilles) est valable pour la période septembre 1984/décembre 1985.

Pour tout renseignement complémentaire : écrire (en joignant un timbre pour la réponse) au président du Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux, BP 35, 92340 Bourg-la-Reine, ou MJC, 21, rue des Écoles, 92330 Sceaux.

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION — RAVALEMENT

L. bourgoin

13, rue Eugène-Varlin — 92290 CHÂTENAY

DEVIS GRATUITS

702.59.17 et 631.81.82

24 h sur 24

SPORTWEAR.CUIRS.ACCESSOIRES

Persona

14, rue Honoré de Balzac
92330 SCEAUX 660 82 50

ASSOCIATIONS

Association Autonome de Parents d'Élèves de Sceaux

Dans le numéro de juin dernier du bulletin municipal vous avez pu lire quelques lignes au sujet de notre association. Nous croyons devoir insister sur ce qui caractérise les parents autonomes.

Comme nous vous l'avons déjà dit, notre souci fondamental concerne nos enfants. Nous voulons les prémunir contre toutes les atteintes néfastes et, pour cela, nous voulons les mettre en garde contre toutes formes d'endoctrinement, qu'il soit idéologique, politique ou religieux, sans pour autant leur cacher la diversité des croyances.

Cela signifie d'une autre façon que nous avons le plus grand respect de chacun, mais que nous rejetons avec force, au sein de notre association, toutes manœuvres qui tenteraient d'imposer telle ou telle doctrine pour orienter notre action. Nous estimons que nous avons le devoir de participer à l'instruction de nos enfants en complétant l'œuvre des maîtres par nos actions personnelles, mais aussi par nos

actions de groupe au sein de l'association autonome. Nous affirmons que l'éducation reste le droit privilégié de la famille et que personne d'autre que la mère et le père n'a le droit de vouloir faire l'éducation d'un enfant. Notre conviction dans ce domaine est si forte que cela explique l'attitude que nous avons eue vis-à-vis de la loi Savary. Nous le disons sans détours, nous nous sommes opposés à la loi sur l'enseignement privé car elle portait atteinte à ce droit à l'éducation réservé à la famille, en supprimant petit à petit le libre choix de l'enseignement et, en un mot, la liberté tout court.

Notre association a eu le courage d'affirmer clairement son opposition au point d'avoir participé, avec d'autres associations autonomes (nous étions près de cinq cents) au fameux défilé du 24 juin dernier. Notre banderole portait l'inscription suivante : parents autonomes de l'enseignement public aussi concernés ! Vous pensez sans doute qu'il s'agit d'une prise de position politique et vous avez raison, car

toute prise de position est forcément politique, mais nous défendons avant tout la liberté de choix d'enseignement et ce n'est pas en brisant l'enseignement privé qu'on améliorera l'enseignement public que nous avons choisi pour nos enfants. Voilà notre politique et la raison de notre participation à une manifestation qui dépassait la seule défense de l'école libre.

Cela définit parfaitement ce que sont les parents autonomes et en quoi ils se distinguent.

Si vous partagez nos idées, et si vous êtes convaincus qu'elles méritent votre engagement, nous serons heureux de vous accueillir parmi nos adhérents. Vous pouvez contacter :

- Pierre Planes, président, responsable Lakanal, tél. 661 88 09 ;
- Lucette Greffier, vice-présidente, responsable Marie-Curie, tél. 253 31 85 ;
- Brigitte Detienne, vice-présidente, responsable primaire, tél. 702 32 62.

Association Départementale de la Protection Civile des Hauts-de-Seine - ADPC 92

En application des décisions récentes prises par M. le ministre de l'Intérieur concernant la répartition des tâches dorénavant dévolues à la direction de la Protection civile et de la Sécurité publique, toutes les activités relevant du secourisme vont être prises en charge, dès la rentrée 1984/85, par les sections locales de l'Association Départementale de la Protection Civile des Hauts-de-Seine (ADPC 92), affiliée à la Fédération Nationale de la Protection Civile (FNPC), reconnue d'utilité publique par le décret du 14 novembre 1969.

Dans ce but, la section de Sceaux de l'ADPC 92 vient d'être créée.

Ses activités comprennent :

- l'organisation de cours pour l'obtention du brevet national de secourisme et des spécialités diverses (réanimation, etc.) ;
- le recyclage des secouristes ;
- la participation à des postes de secours, ce qui permet la mise en pratique des connaissances acquises en matière de secourisme.

La section de Sceaux de l'ADPC 92 lance donc un appel aux jeunes et aux moins jeunes désireux de devenir secouristes, ou aux secouristes désirant se recycler en vue de pratiquer.

Elle fait également appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient simplement soutenir son action.

Toutes ces personnes peuvent contacter les membres du bureau de la section de Sceaux de l'ADPC 92 :

- M. Raymond Parre, président, tél. 702 44 41 ;
- M. Serge Dubouis, vice-président, tél. 799 09 91 ;
- M. Jean-Marc Soulié, secrétaire, tél. 350 11 96 ;
- Mme Denise Garcin, trésorière, tél. 702 65 97 ;
- M. Rémy Lepesant, responsable du matériel, tél. 350 99 07.

Croix-Rouge française Comité de Sceaux

Les activités du dernier trimestre Initiation au secourisme

Les secouristes de la Croix-Rouge de Sceaux organiseront une séance de « *Quelques gestes pour une vie* » dans le but de vous familiariser aux premiers gestes d'urgence, le mardi 2 octobre 1984, à 20 h 30 au local de la Croix-Rouge de Sceaux, 95, rue Houdan (baraquements).

Vous êtes tous invités à y participer, sans limite d'âge.

Cours de secourisme

Les secouristes de la Croix-Rouge de Sceaux organisent également une session en vue de l'obtention du brevet national de secourisme et du brevet international de secourisme de la Croix-Rouge. Cette session comprendra 14 cours qui auront lieu les mardi et jeudi.

La première séance se déroulera le jeudi 4 octobre 1984 à 20 h 30 au local de la Croix-Rouge de Sceaux, aux baraquements.

L'examen se tiendra le 13 décembre 1984. Vous devrez, à cette date, avoir 16 ans révolus pour pouvoir vous y présenter.

La participation aux frais est de 50 F. L'inscription se fera lors du premier cours de la session.

Le brevet national de secourisme vous permettra, entre autre, si vous le désirez, de participer à l'action de la Croix-Rouge en devenant secouriste actif au sein d'une équipe. Les activités sont les suivantes : poste de secours routier, enseignement, poste lors de manifestations diverses, actions sociales, etc.

Le brevet international de la Croix-Rouge vous permettra d'exercer des activités similaires dans presque tous les pays du monde.



CODEC SERVICE Sté SERRON

Supermarché alimentaire 155, rue Houdan — 92330 SCEAUX

Tél. 661.03.55

Livraisons à domicile — Parking privé — Ouvert le dimanche matin

ASSOCIATIONS

Association des myopathes de France

La myopathie, maladie évolutive, se manifeste par l'atrophie des muscles du squelette qui perdent ainsi plus ou moins rapidement leurs capacités à se mouvoir et à faire les gestes les plus élémentaires de la vie quotidienne, sans parler des problèmes respiratoires et cardiaques graves.

L'Association des myopathes de France regroupe des parents d'enfants myopathes, des adultes myopathes et des sympathisants dans un esprit de combat contre la maladie et leur propose de :

- les informer des derniers progrès de la recherche sur la myopathie ;
- les renseigner sur les avantages sociaux auxquels ils ont droit ;
- les aider à améliorer leur vie quotidienne par ses conseils sur les techniques adaptées aux myopathes.

Vous pouvez obtenir des renseignements à la délégation Ile-de-France, 4, rue François-Coppée 75015 Paris, tél. 558 25 27.

Depuis le 1^{er} janvier 1984, **une délégation est à votre service pour les Hauts-de-Seine**, à Saint-Cloud : Mme Picard, tél. 602 40 18.

Union Nationale des Parachutistes

Section UNP 92 - Sud-Est

Notre association, reconnue d'utilité publique en 1978, s'est fixée pour objectifs de célébrer la mémoire de ceux qui sont morts pour la patrie et de les proposer comme modèle aux jeunes, de soutenir l'armée dans la nation, de participer à la formation morale de la jeunesse et de défendre les intérêts des adhérents et développer entre eux entraide et solidarité.

Les titulaires du brevet militaire parachutiste et leurs sympathisants sont cordialement invités à rejoindre notre association.

Nous proposons des marches et des promenades, du tir, du parachutisme ascensionnel et des réunions d'information.

Venez nous rejoindre à l'UNP 92 - Sud-Est, 5, rue Sylvine-Candas 92120 Montrouge.

Les réunions pour la section locale d'Antony (Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux) se tiennent le deuxième vendredi de chaque mois au Syndicat d'initiative d'Antony (salle annexe).

Association des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine — AOR 92

Comment choisir son régiment

Il est possible de choisir son régiment dans l'armée de terre pendant son service militaire.

Pour cela, il faut effectuer une préparation militaire « terre ». Celle-ci se déroule entre mi-novembre et fin mars sur sept ou huit dimanches. Une période de huit à dix jours complète la formation pendant les vacances scolaires de Pâques. Les matières enseignées sont à la fois civiles (sports, cours de secourisme) et militaires (connaissances des armes légères, topographie, tir au fusil et au pistolet...).

La préparation militaire « terre » donne de nombreux avantages :

- choix du régiment ;
- bénéfice de quatre jours de permission supplémentaires en sus des seize jours légaux ;
- report d'incorporation jusqu'à 24 ans pour terminer un cycle d'études accordé aux volontaires ;
- accès au peloton d'élèves gradés du régiment d'affectation ;
- nomination un mois plus tôt que la normale aux grades de caporal, caporal-chef et sergent ;
- incorporation directe comme soldat de 1^{re} classe.

L'instruction a lieu, pour les jeunes habitant la commune, au fort de Bicêtre, au Kremlin-Bicêtre.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : PMT STIR, Fort de Bicêtre 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

Comment faire du tir de compétition

La STIR, affiliée à la Fédération Française de Tir, permet à tous ceux qui s'intéressent à ce sport de parvenir aux compétitions par des exercices d'entraînement aux stands de tir, soit au stade Coubertin, les mercredis en fin d'après-midi, soit à celui du Mont-Valérien, les dimanches en matinée.

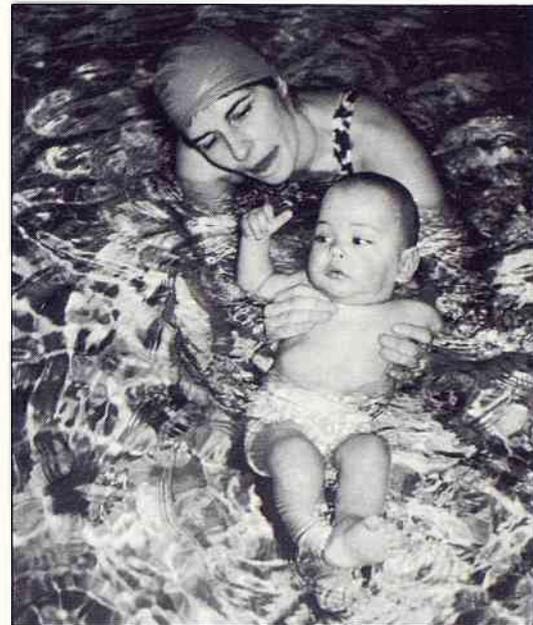
Vous pouvez vous informer auprès de M. le Commandant Grévin, 146 bis, rue de Vincennes 93100 Montreuil, tél. 857 71 87.

Comment joindre les AOR 92

Pour recevoir les informations sur les activités de l'Association des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine (AOR 92) vous pouvez contacter M. le Commandant Bedu, 7, impasse Villa des Roses 92140 Clamart, tél. 644 82 01, tous les jours à 18 h 45 ou, pour la délégation de Sceaux, M. le Lieutenant Dominique Bioche, tél. 350 66 48, le lundi à 19 h.

Piscine des Blagis

Vous qui êtes les heureux parents d'un enfant de 6 mois à 3 ans, regardez la photo.



Elle a été prise cet hiver à la piscine des Blagis. Savez-vous qu'un baby-club y fonctionne ?

L'eau est chauffée exceptionnellement à 32°. L'enfant se familiarise ainsi avec le milieu aquatique dans des conditions idéales.

En outre, parents et enfants nouent un lien privilégié ; ils retrouvent ensemble le plaisir du jeu.

Pour tous renseignements concernant :

- la section des « 3-5 ans »,
- les leçons particulières,
- la natation sportive,
- la plongée sous-marine,
- la natation pour adultes,
- la natation des « aînés »,...

adressez-vous à la piscine des Blagis, 5, rue de l'Yser, tél. 660 21 65.

Horaires d'ouverture au public durant la période scolaire

Depuis le 17 septembre, la piscine est ouverte comme suit :

- lundi, de 11 h 45 à 13 h 30 ;
- mardi, de 11 h 45 à 13 h 30 et de 17 h 15 à 20 h 30 ;
- mercredi, de 11 h à 22 h ;
- jeudi, de 11 h 15 à 13 h 30 ;
- vendredi, de 11 h 45 à 13 h 30 et de 19 h 15 à 22 h ;
- samedi, de 11 h 45 à 20 h ;
- dimanche et jours fériés, de 8 h 30 à 20 h.

jean-louis perveaux décorateur
agencement d'appartements

22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL
AMENAGEMENT
TRANSFORMATION
RENOVATION

ASSOCIATIONS

Compagnie d'Arc de Sceaux

Nouveaux succès pour la Compagnie, avec coupes et médailles en récompense. C'est une grande joie pour notre club, en premier lieu parce que le concours, qui comptait comme championnat départemental, était organisé dans notre ville, mais aussi parce que se sont ajoutés à nos champions habituels de nouveaux archers qui nous ont permis de présenter les catégories encore en sommeil dans notre section. Ce tournoi avait lieu les 17 et 18 mai, comme précédemment, dans le jardin de la Ménagerie.

Les tireurs n'ont malheureusement pas bénéficié du meilleur temps, mais les archers sont gens courageux et ont rempli leur contrat stoïquement, parfois sous un véritable déluge, les éclaircies étant des plus rares. Le concours n'excluant pas les candidats des départements avoisinants, il y a eu deux classements. Un, tous départements confondus, avec prix offerts par nous-mêmes, et le championnat départemental pour lequel M. Devilmandy, notre président de ligue, était venu remettre les récompenses aux différents vainqueurs de ce tournoi. Nous le remercions de cette première visite.

En ce qui concerne le classement départemental, Jean-Claude Fremaux en seniors hommes, se classe premier et remporte le titre de champion départemental ; il reçoit la médaille d'or.



De gauche à droite : à l'arrière plan, N. Roman, P. Romeyer et B. Frémaux ; au premier plan, J.-C. Frémaux, M. et S. Derouard.

En seniors dames, Brigitte Fremaux, championne départementale de tir en salle, le devient en tir fédéral, première avec médaille d'or.

Pierrette Romeyer, vétérans dames, classée première, est championne départementale et reçoit la médaille d'or.

Nathalie Roman, juniors dames, première également, qui, après une seule année de tir à l'arc, gagne le titre de championne départementale, avec médaille d'or.

Et Sébastien Derouard, benjamins garçons, 2^e au classement, gagne la médaille d'argent.

Ce n'est pas tout ; pour faire suite à notre premier titre de champion départemental en salle par équipes, où nos représentants étaient Brigitte et Jean-Claude Fremaux, Eric Bognolo et Gérard Bousquet, nous remportons celui de champion fédéral par équipes grâce à Brigitte et Jean-Claude Fremaux, Eric Bognolo et Michel Derouard. Nouvelle médaille d'or à cette occasion.

Quant au classement général, Brigitte Fremaux reste première et une coupe lui est remise. Pierrette Romeyer, Nathalie Roman et Sébastien Derouard conservent également leur place et montent à nouveau sur le podium pour la remise des récompenses.

Trois de nos coupes avaient été offertes à la Compagnie, l'une par Lolo Berger, président du Cyclo-Tourisme de la Ville de Sceaux, qui était venu nous assister accompagné de son épouse, et les deux autres par M. Bichat, directeur de la BNP de Sceaux.

Cette journée, pour pluvieuse qu'elle était, nous a apporté de nouvelles satisfactions, puisque nos champions sont de plus en plus nombreux. Elle s'est terminée par un vin d'honneur à l'issue de la remise des prix, dans l'ambiance chaleureuse et amicale que nous connaissons bien maintenant dans notre Compagnie.

Puis il y a eu la sortie du 17 juin. Cette fois les archers et leur famille étaient conviés pour une journée de détente à la campagne ; au programme : barbecue, jeux et tir à l'arc bien entendu. Ceci se passait dans la propriété du parent de l'un de nos adhérents, aux alentours de Melun. Une fête bien sympathique qui clôturait agréablement notre saison d'activité.

La prochaine manifestation se fera en septembre, pour une journée d'initiation et de recrutement.

Nous vous y espérons nombreux.

Alain GERBAUD

Club des Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine

« Le discours du Dauphin »

De la gent cétacée les exploits natatoires, au cours des dernières compétitions de la saison 1983/84, feront l'objet du prochain discours.

Celui-ci se limitera à l'essentiel : pour la saison 1984/85, le Club des Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine (DSBR), a ouvert ses portes le 17 septembre 1984. A partir de cette date, les membres de son bureau reçoivent les personnes désirant adhérer ou renouveler une cotisation, au premier étage de la piscine des

Vélo Club Scéen

Le bilan de la saison, depuis le mois de mars et malgré un effectif réduit, est très positif pour nos cadets et juniors 2^e, 3^e et 4^e catégories, avec une participation à plus de 50 épreuves en Ile-de-France.

Les cadets 1^{re} année ont effectué 20 courses ; ils ont remporté le prix d'équipe à Clamart et à Gif-sur-Yvette. Dans ces différentes épreuves, Wirtzler et Vansten terminèrent 6 fois dans les 10 premiers.



Les cadets Wirtzler et Vansten.

Les catégories 2, 3, 4 juniors 2^e année ont couru 30 épreuves. La première victoire revient à Christophe Lisandre à Sermaize, la seconde à Romain Gueppois à Chevilly-Larue. Un prix d'équipe, celui des commerçants du Val-d'Albion, course pourtant très éprouvante, fut remporté le 26 juin.

Nos jeunes seront également présents à la rentrée pour les dernières épreuves de la saison, notamment le prix de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux qui aura lieu le 23 septembre.

Pour tous renseignements sur le VCS, vous pouvez contacter :

- Lolo Berger, président, tél. 661 22 01 ;
- Gérard Wirtzler, directeur sportif, tél. 702 07 27 ;
- Jacky Morel, dirigeant, tél. 660 16 44 ;
- Patrick Joumier, délégué des coureurs, tél. 677 08 84.

Blagis (5, rue de l'Yser à Sceaux) où seront précisés :

- les conditions générales d'adhésion ;
- les modalités des entraînements dispensés les lundis, jeudis et vendredis, pendant la saison scolaire, aux octoncètes (*) de 7 à 77 ans ;
- le montant des cotisations qui varie de 110 à 340 F auquel s'ajoute un droit d'adhésion de 100 F pour la première inscription familiale ;
- la constitution des groupes en fonction des aptitudes de chaque nouveau (elle) Dauphin (e) ;
- la gratuité d'accès aux bassins pour toutes les périodes des congés scolaires. **Le Dauphin**

(*) Cétacés porteurs de dents.

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

DEPOSITAIRE PRODUITS HEDIARD et FAUCHON

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX TEL. 661.02.09

L'Océan

POISSONS ET CRUSTACÉS

ARRIVAGES DIRECTS

ASSOCIATIONS

Cyclo Tourisme de la Ville de Sceaux

Depuis le mois de juin les cyclos du CTVS ont couru huit grands rallyes, neuf brevets et huit randonnées. Certaines de ces épreuves n'ont lieu que tous les cinq ans, ce qui laisse deviner l'enthousiasme des cyclos à y participer. Ainsi, les brevets suivants (200, 400 et 1 000 km) :

- Paris-Deauville-Paris les 2 et 3 juin (440 km) : 7 participants ;
- Paris-Camembert le 16 juin (200 km) : 8 participants, confrontés aux spécialistes des épreuves rapides, qui ramenèrent néanmoins une coupe ;
- « Les 12 heures cyclistes de Buc » le 24 juin, de 6 h à 18 h sur un circuit de 2 km avec relais à volonté : une équipe mixte du CTVS (Lyliane et Robert Guinot) prenait le départ, sous la pluie, aux côtés de 24 autres équipes ; à 12 h, Robert Guinot fut victime d'une crevaison mais Lyliane continua de tourner : ils avaient complété 78 tours ; à 16 h, une équipe du CTVS revenant d'une autre course, « Le fanion régional 1984 », vint encourager notre équipe ; à 18 h,

l'ovation d'un public nombreux salua tous les participants ; notre équipe reçut, sur le podium, les félicitations du maire de Buc, entouré de ses adjoints, des organisateurs et de la presse régionale ; des coupes individuelles, de nombreux lots et des fleurs récompensèrent notre équipe qui, en 12 h, avait parcouru 177 tours, soient 354 km ; notons également qu'ils effectuèrent les 6 derniers tours au rythme de 4'27"/tour ; la 1^{re} équipe d'hommes totalisait à l'arrivée 434 km ;



Le 16 juin dernier : Paris-Camembert.

- Paris-Tours-Paris les 23 et 24 juin (500 km) ;
- Strasbourg-Creil-Strasbourg du 5 au 8 juillet, (1 000 km) ;
- « La randonnée des Puys » le 8 juillet (240 km et un dénivelé de 4 500 m) : 2 participants (Claude Seyve et Alain Tharaud) étaient au

départ à 3 h du matin à Clermont-Ferrand avec 1 000 autres concurrents ; ils montèrent vers le col Ceyssat (1 078 m), puis le col de Guery (1 268 m), le col de Diane (1 041 m), Chambon-sur-Lac, Murol, Super-Besse ; à midi, ravitaillement à Égliseneuve puis, de nouveau, la route en direction de la Tour d'Auvergne sous une forte chaleur ; à 17 h, rafraîchissements avant d'attaquer avec quelques difficultés le col de la Croix-Saint-Robert (1 416 m) sous un soleil de plomb ; en haut, nos coureurs trouvèrent la neige ; ils redescendirent ensuite sur Saint-Nectaire ; après avoir franchi 6 cols, la fin du circuit fut vallonnée mais devint de plus en plus longue, jusqu'à Clermont-Ferrand ; une douche à l'arrivée et... le souvenir de cette magnifique randonnée pour nos 2 cyclos du CTVS.

Pour tous renseignements sur le CTVS et les épreuves cyclos de fin de saison, des réunions se tiennent tous les premiers mercredis du mois, à 20 h 30, au siège du CTVS, 95, rue Houdan. Vous pouvez également téléphoner à :

- Lolo Berger, président, tél. 661 22 01 ;
- René Bonnemaïson, secrétaire, tél. 661 02 95 ;
- Norbert Dalioli, tél. 702 32 75.

ASAS Basket

Le basket à l'ASAS en 1983/84

Il est toujours très délicat de dresser le bilan sportif d'un club dont plus de quinze équipes masculines et féminines sont engagées dans de nombreuses compétitions nationales et régionales. Nous nous devons cependant de préciser à l'intention de nos amis Scéens, connus ou moins connus, ce que fut la saison 1983/84.

Masculins

L'équipe première termine à la 4^e place de son groupe ; un début difficile parfaitement explicable mit rapidement Cabourg et Saint-Quentin hors d'atteinte. En coupe de France, l'AS Denain, vainqueur de cette grande épreuve nationale, élimina l'ASAS en huitième de finale à l'issue d'une rencontre dont le souvenir demeure. La saison prochaine est porteuse de grandes espérances.



L'équipe première de l'ASAS.

L'équipe « réserve » est championne de l'Île-de-France et des Hauts-de-Seine.

L'équipe « junior » eut le grand honneur de se qualifier pour la finale de la coupe de France où le prestigieux CSP Limoges imposa sa loi. Félicitations à l'équipe et merci à Alain Weiss, sa modestie dut-elle en souffrir !

Les « cadets » se qualifièrent pour la phase interdépartementale.

Les « minimes » terminent à la seconde place de leur championnat.

Les « benjamins 1 » se hissent à la 2^e place de la poule finale comprenant les grands clubs parisiens ; l'équipe 2 prend la 2^e place de sa poule qualificative.

Les « poussins » constituent une pépinière de qualité ; ils terminent à la 4^e place des Hauts-de-Seine.

Féminines

L'équipe première, après une mauvaise saison, descend en Nationale IV. La réflexion s'imposera à tous et l'équipe retrouvera une place enviée.

Les « juniors », « cadettes » et « minimes » ont bien figuré dans les joutes régionales.

Les « benjamins », que nous félicitons, ont remporté le championnat interdépartemental.

Les cinq coupes mises en jeu dans les Hauts-de-Seine ont été gagnées par l'ASAS (réserve, anciens et juniors masculins, réserve et juniors filles).

Les « sports études » du lycée Marie-Curie, dirigés par Alain Weiss, sont champions de France ; nous apprécions cet exploit et nous leur présentons nos vives félicitations. M. Dazet, président et animateur de l'ASAS, trouve ici une belle récompense à bien des efforts. A ce propos, précisons qu'une classe promotionnelle de basket sera ouverte au lycée Marie-Curie à la rentrée 1984 pour les élèves de 4^e. Que Madame le proviseur trouve ici l'expression de notre gratitude !

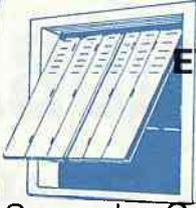
Rappelons aussi le succès que remporta, auprès des jeunes du club et de l'Île-de-France, le stage de Noël pour lequel nous remercions les animateurs. Certains jeunes espoirs garderont le souvenir d'avoir été sélectionnés pour pratiquer le mini-basket à Bercy devant les caméras de télévision lors de l'épreuve de basket qualificative pour les jeux olympiques et d'y avoir cotoyé les meilleurs joueurs européens.

La journée des jeunes, le tournoi OMS remporté par les équipes de l'ASAS, le tournoi Charles Brulé concluent une saison et ouvrent la trêve à l'issue de laquelle le plaisir de se retrouver pour la compétition est toujours renouvelé.

Un grand souhait... permettez-nous d'espérer que vous découvrirez nos modestes affiches annonçant les rencontres importantes et que nous vous accueillerons toujours plus nombreux pour encourager nos équipes au bon vieux stade de la rue des Clos Saint-Marcel.



**CLUB J. HUGONNET
ET FILS - Diplômés d'État**
18 bis, rue Michel-Voisin
92330 SCEAUX
Tél. 702 64 28



BASSEREAU
fabrique, pose, entretient et répare
**TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNIITIENS**
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

COMMUNIQUÉS

Révision annuelle des listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 1984 inclus.

Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans avant le 1^{er} mars 1985 ;
- posséder son domicile réel dans la commune ou y avoir sa résidence réelle et effective de six mois avant le 1^{er} mars 1985 ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit(e) sur la même liste que son conjoint.

Pièces à fournir :

- soit un livret militaire, un livret de famille ou une fiche d'état-civil, une carte nationale d'identité, un passeport ou un décret de naturalisation ;

Préfecture des Hauts-de-Seine

Délégation militaire départementale

Le volontariat service long : pour qui ?

Pour les jeunes gens qui, à la veille de partir sous les drapeaux n'ont pas encore de qualification professionnelle, la formule du « *volontariat service long* » peut présenter un intérêt certain par le choix des formations offertes préparant ainsi une réinsertion ultérieure plus aisée. Notons aussi cette catégorie de jeunes gens pour qui le service peut être un moyen d'évasion hors du quotidien. La formule « *volontariat service long* » répond parfaitement à cette demande.

Pour le jeune appelé volontaire qui n'aurait pas, à l'issue du service, d'occupation immédiate (attente d'un emploi, par exemple), le service long peut servir de « *relai emploi* » entre la fin du service et le retour à la vie civile (cas des jeunes gens libérés en début d'année ou à la veille des vacances d'été qui préfèrent se trouver sur le marché de l'emploi à la rentrée de septembre).

Nouvelle formule, le « *volontariat service long* » propose un service moins contraignant car librement choisi. Enrichissant, le service long permet aux volontaires d'acquérir ou d'améliorer une formation technique tout en permettant aux armées de valoriser certains

— une justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer ou de gaz et d'électricité ou de téléphone, etc.).

Dépôt des demandes

Se présenter au service des affaires générales de la mairie, 120, rue Houdan, le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Les demandes sont déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois les requêtes suivantes peuvent également être admises :

- celles qui sont adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger, etc.) ;
- celles qui sont présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence aux lieux et place de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les noms du ou des mandants et du mandataire).

Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête une fiche d'état-civil, ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par le consulat.

emplois ou postes à responsabilités s'accommodant mal d'une rotation accélérée de leurs titulaires (encadrement : sous-officiers, aspirants, spécialistes techniques, gendarmes auxiliaires, personnel embarqué, etc.). Le service long, un nouveau service ? Non, plutôt une adaptation du service national aux besoins des armées, prenant en compte des desiderata de certains jeunes et permettant d'explorer les voies d'une éventuelle évolution du service national, notamment dans sa durée.

Pourquoi ?

Pour que le service national réponde à la fois aux aspirations des jeunes et aux impératifs de la défense, il est nécessaire de poursuivre l'effort de rénovation de son contenu, tout en préparant les voies d'une évolution ultérieure. La campagne sur le « *volontariat service long* » s'inscrit dans l'action conduite depuis 1981 pour revaloriser le service national.

Son principe repose sur un échange entre un choix, des avantages et du temps. Un contrat est passé entre l'armée et le jeune volontaire. Moyennant un service allongé de 4 à 12 mois, le jeune volontaire a la possibilité de choisir son type de formation ou le lieu de son affectation ou encore l'armée correspondant à sa préférence. Ce choix est assorti d'autres avantages : une solde plus intéressante, des permissions supplémentaires et des facilités pour une réinsertion professionnelle ultérieure.

Reprise de terrains dans le cimetière communal

Le maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 1^{er} septembre 1984, il sera procédé, à partir du 1^{er} janvier 1985, à la reprise des concessions ci-après désignées, qui, à cette date, n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement :

- les concessions décennales délivrées avant le 1^{er} janvier 1973 ;
- les concessions trentenaires délivrées avant le 1^{er} janvier 1953.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur Roux, le jeudi 18 octobre de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre contacter M. Le Baill à l'Assemblée nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.

Service national - Recensement

En application de l'article L 15 du Code du Service national, modifié par la loi du 8 juillet 1983, les jeunes gens âgés de 17 ans sont soumis aux obligations de recensement.

Afin de faciliter l'application de ces nouvelles modalités, une période transitoire est prévue entre juillet 1984 et juillet 1986.

Les jeunes gens nés en **novembre et décembre 1966, janvier et février 1967**, devront se faire recenser au mois **d'octobre 1984**.

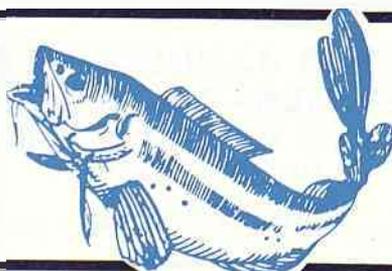
Les intéressés se présenteront à la mairie, munis du livret de famille des parents.

Office de Tourisme Syndicat d'Initiative Changements d'horaires

Les heures d'ouverture du Syndicat d'Initiative sont **provisoirement** modifiées comme suit : de 14 h 30 à 18 h 30, du mardi au vendredi.

poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24

COMMUNIQUÉS

Vacances d'hiver 1984/85

Des réservations pour les vacances d'hiver 1984/85 sont possibles dans le cadre d'une association de vacances familiales.

Vous pouvez, par exemple, effectuer les séjours suivants :

- aux Ménuires (Savoie), en pension complète, chambre de 4 personnes, prix spécial Noël : 1 150 F pour les adultes, 980 F pour les enfants de 3 à 9 ans ; réservation avant le 15 octobre 1984 ;
- à Autrans (Isère), un appartement de 2 pièces avec 6 lits pour les vacances de février : 2 720 F ; réservation avant le 15 novembre 1984.

Pour tous renseignements, s'adresser au service des relations publiques de la mairie, tél. 661 29 50, poste 360.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine rappelle à ses assurés sociaux et leurs ayants droit, nés en 1909 et antérieurement, qu'ils peuvent, durant la période du 15 septembre 1984 au 15 décembre 1984, bénéficier de la prise en charge du vaccin contre la grippe.

A cet effet, ils recevront à leur domicile un imprimé leur permettant, sur prescription médicale, de se procurer ce vaccin gratuitement chez leur pharmacien.

La consultation au cours de laquelle sera prescrite la vaccination ainsi que l'injection du produit seront remboursés par le centre de paiement dans les conditions habituelles.

Les personnes visées par ces dispositions qui n'auraient pas reçu la prise en charge, pourront en faire la demande auprès de leur centre de paiement jusqu'au 15 décembre 1984.

Institut Universitaire de Technologie

Recherche de logements

Le service social « étudiants » recherche pour les étudiants et futurs étudiants de l'IUT de Paris-Sceaux, de la faculté de droit de Sceaux, etc., des logements pour la prochaine rentrée universitaire 1984.

Les offres sont à adresser :

- par lettre, au service social des étudiants, IUT de Paris-Sceaux, 8, avenue Cauchy 92330 Sceaux ;
- par téléphone, au 660 06 83 (poste 70), le mercredi et le jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Un hôtel des ventes à Sceaux

La ville de Sceaux possède enfin un commissaire-priseur. Maître Michel Siboni a été nommé commissaire-priseur à la résidence de Sceaux par arrêté du ministre de la justice en date du 26 juin 1984. Il est âgé de trente-et-un ans.

Le projet d'une salle des ventes dans notre ville remonte à de longues années.

Traditionnellement, les études de commissaire-priseur de Paris, compétentes sur les Hauts-de-Seine, restaient regroupées dans la capitale.

Le commissaire-priseur est un officier ministériel ; le nombre des charges est donc limité mais il n'est pas figé. La chancellerie (ministère de la Justice) s'efforce de créer de nouveaux offices afin d'adapter le service public des ventes aux enchères à l'évolution économique des départements ou des villes.

Après Neuilly-sur-Seine puis Nanterre, c'est enfin à Sceaux de posséder son propre hôtel des ventes qui reste rattaché à la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris.

Si, en effet, Paris occupe une place prépondérante sur le marché international des ventes aux enchères, le particulier se sent bien souvent perdu dans le dédale de l'Hôtel Drouot qu'il croit réservé aux marchands.

L'hôtel des ventes est pourtant un lieu public où le commissaire-priseur, officier ministériel, est investi d'une mission d'intérêt général. Si son rôle est en effet d'assurer la neutralité de la vente publique en obtenant le meilleur prix pour l'objet vendu, tout en protégeant les intérêts de l'acheteur, il ne se limite pas à cette fonction. Le commissaire-priseur est aussi l'ex-

pert que l'on peut consulter pour toute question relative à un meuble ou à un objet. Il peut aussi bien estimer un tableau, un bijou, effectuer un partage, qu'expertiser votre mobilier en vue d'assurance, ou vous conseiller après un vol.

Il était donc urgent qu'à l'exemple de Paris ou de Versailles, les Scéens possèdent également leur salle des ventes. La collaboration active de la municipalité a permis de mettre à la disposition de l'hôtel des ventes une surface inutilisée du marché des Blagis, parfaitement adaptée à ses besoins.

L'étude de commissaire-priseur est ouverte dès à présent et Maître Siboni prévoit l'aménagement définitif des locaux pour la fin du mois d'octobre.

Il nous promet déjà de belles ventes dans les domaines les plus variés même s'il pense privilégier les ventes de bijoux et d'argenterie, domaines dans lesquels il est spécialisé en tant qu'élève de l'École nationale de gemmologie.

Maître Siboni nous a également confié que son ambition était de créer à Sceaux un grand marché national de la céramique qui rappellera que faïence et porcelaine ont connu de grandes heures dans notre région. Il nous réserve enfin quelques belles surprises pour la vente d'inauguration de l'hôtel des ventes, prévue pour le début du mois de novembre.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Maître Siboni dans notre ville.

Hôtel des ventes et bureaux, 38, rue du Docteur-Roux 92330 Sceaux, tél. 660 84 25.

Université de Paris-Sud

Centre scientifique d'Orsay

Exposition mycologique

Cette exposition, organisée par les universitaires du Centre scientifique d'Orsay, avec le concours de la Société Mycologique de France et de l'association d'Orsay-Nature, est ouverte à tous les publics.

Vous pourrez, comme les années précédentes, apporter votre récolte personnelle de champignons pour les faire déterminer et pour enrichir éventuellement l'exposition, ceci dès le samedi 20 octobre à 17 h.

Exposition mycologique : dimanche 21 octobre, de 10 h à 19 h, et lundi 22 octobre, de 9 h à 18 h, bâtiment 338 (fléché depuis l'entrée du Centre), entrée gratuite ; accès par RER Orsay-Ville ou Bures.

ENQUÊTE INSEE

SUR LE BUDGET DES FAMILLES

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques procède, depuis le 13 août et jusqu'au 5 novembre 1984, à une enquête sur le budget des familles auprès d'un échantillon de ménages. La commune de Sceaux est située dans le champ de l'enquête.

On ne peut que recommander aux personnes qui seront interrogées de faciliter la tâche des enquêteurs qui doivent être munis de leur carte de fonction. Le plus souvent, ceux-ci la présentent spontanément ; s'ils ne le faisaient pas, il n'y a aucune gêne à demander à la voir.

POMPES FUNEBRES GENERALES



Tiers-Payant obsèques

Toutes demandes et formalités évitées aux familles

71, rue Houdan - 92330 Sceaux - Tél. 661 03 04

BONOT

86, rue Houdan
tél. 661.16.26

SCEAUX

C. BONOT

OPTIQUE-PHOTO

151, rue Houdan
tél. 350.29.38

SPÉCIALISTE EN VARILUX ~ LENTILLES DE CONTACT

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

Enfant 5 ans rentrant en primaire en septembre, cherche grand-mère ou grande sœur, gentille, aimable et intelligente pour le garder et le conduire à son école à partir du 1^{er} septembre 1984. Elle devra aider sa maman dans quelques tâches ménagère. Tél. 660 87 26.

Recherche à Sceaux, dame de compagnie + travaux ménagers, possibilité nourrie, logée. Tél. 920 42 21 (après 19 h).

Recherche femme de ménage expérimentée et stable avec référence, 5 heures par jour du lundi au vendredi. Tél. 350 22 19 (à partir de 10 h 30).

Cherche personne sérieuse pour garder un petit garçon de 22 mois les lundi, mardi et mercredi toute la journée, à partir du 1^{er} octobre. Tél. 660 13 39.

Recherche une étudiante pour s'occuper de deux enfants, 5 et 7 ans, 4 jours par semaine, de 16 h 30 à 19 h. Tél. 702 26 60 (après 20 h).

DEMANDES D'EMPLOI

Employée de maison de nationalité marocaine, recommandée par une Scéenne, cherche place stable, logée. Tél. 702 24 52 (après 19 h).

Femme 50 ans, sans obligations familiales, avec expérience professionnelle (15 ans), recherche emploi de maison + réception clientèle chez médecin ou dentiste à Châtenay-Malabry, Sceaux ou Fontenay-aux-Roses. Tél. 661 29 45.

Secrétaire sténo-dactylo, 38 ans, cherche poste stable à Sceaux. Tél. 661 19 23.

Bonne dactylo, habitude chiffres et bâtiment, cherche mi-temps après-midi ou travaux à domicile. Tél. 660 23 12.

Jeune femme, 26 ans, cherche place stable mi-temps de préférence ; expérience dans : vente, hôtesse, réceptionniste, petit secrétariat, restauration. Tél. 350 19 96.

IMMOBILIER

Offre logement meublé, 2 pièces, salle de bains, cuisine, contre aide-ménagère. Tél. 661 16 10.

Fermette à vendre (Sarthe), 160 km de Sceaux, entièrement rénovée, en bordure de forêt. Chauffage élect. 140 m² habitable, grand séjour cheminée, 5 pièces, tout confort, grand verger. Terrain : 3 500 m² ou 1 hectare au choix. Prix : 370 000 F. Tél. 660 57 29 (le soir) ou demander M. Albo, tél. 657 11 33 poste 459 (heures de bureau).

Etudiante sérieuse cherche chambre, studio ou logement chez l'habitant. Tél. 903 14 47 (après 19 h).

Cadre supérieur, cherche à louer maison, villa ou appartement 3/4 chambres, garage, box ou parking, dans quartier résidentiel agréable. Très sérieuses références et garanties. Tél. (20) 72 26 67 ou (1) 657 11 40 (demander M. Dujardin).

Jeune fille cherche studio à louer, Sceaux ou les environs. Tél. 702 67 25 (foyer-chambre 307).

Deux jeunes filles cherchent F2 sur la ligne RER entre Robinson et Bourg-la-Reine à partir de septembre 1984. Tél. 350 39 89, 350 14 77 (le soir, demander Véronique) ou laisser un message au 702 34 55.

Particulier cherche à louer F3 à Sceaux, 3 mois de préavis. Tél. 265 35 15 poste 4664.

Particulier vend à particulier appartement situé Sud-Est, résidence Penthièvre à Sceaux, 3 pièces 72 m², entrée, double séjour, 1 chambre, wc, salle de bain, cave, grande cuisine. Possibilité location parking. Prix : 660 000 F. Tél. 660 87 26 (après 19 h).

M. et Mme Girard, professeurs à Tours, cherchent à louer une chambre pour leur fille étudiante à Lakanal qui accepterait de donner cours de maths, d'allemand et garde d'enfants. Tél. (47) 50 80 15 ou 548 75 39.

Etudiante, sérieuses références, cherche location studio ou 2 pièces à Sceaux ou les environs pour octobre. Tél. (26) 68 06 69 (heures repas).

A vendre, pavillon près commerçants, écoles, lycée ; 2 niveaux de 100 m² ; rez-de-chaussée : 4 pièces, cuisine, penderie, débarras, wc ; étage : 4 chambres, 2 salles de bains, penderies, débarras ; sous-sol, chauffage fuel ; garage ; jardin 300 m². Tél. 661 07 28.

Etudiant célibataire cherche studio ou chambre meublée à Sceaux pour début octobre. Tél. (4) 454 41 89.

Particulier cherche à acheter à Sceaux 1 pavillon comprenant au moins 5 chambres et présentant des agencements intérieurs convenables. Tél. 350 17 29.

A vendre, au milieu d'un grand parc, à 9 km de Paris Sud (RER), appartement 3/4 pièces, grande cuisine, salle de bains et cabinet de toilette, placards, débarras, penderies, cave, parking ; prix : 460 000 F. Tél. 350 08 11.

Cherche à louer parking voiture fermé à Sceaux ou au Plessis-Robinson. Tél. 660 28 04.

Elève ingénieur à l'école polytechnique féminine cherche à louer chambre ou studio, meublé ou non, sérieux assuré, appui des parents ; très urgent. Tél. 702 76 37 (laisser un message sur répondeur téléphonique en spécifiant qu'il s'agit d'un appel pour Béatrice Houal).

Particulier vend ou échange, contre petit appartement, un terrain à construire en bordure du bois de Verrières, allée privée. Tél. 651 51 27 ou écrire à Mme Heckmann 4, rue du Lieutenant-Colonel-Deport 75016 Paris.

A vendre, région Bernay (Eure), pavillon 77, type F3, chauffage électrique, garage, téléphone, terrain 2 900 m² clôturé. Prix : 290 000 F. Tél. Mme Fernandez 909 34 40 (heures de bureau).

Artiste peintre, recherche d'urgence, région Sceaux, espace lumineux, sans confort, pour peindre et dessiner ; petit loyer souhaité. Tél. 660 59 81.

Médecin cherche grand studio ou deux pièces à acheter à Sceaux ou environs, pour novembre 1984. Tél. 234 14 97 (le matin, demander M. Cot).

Etudiante à l'IUT de Sceaux cherche à louer pour début octobre chambre chez un particulier. Tél. (23) 71 61 71.

Particulier cherche à louer 3/4 pièces à Sceaux, communes limitrophes ou autres (étudierait toutes propositions) ou échangerait contre appartement un pavillon de 3 pièces, sous-sol + jardin à Sceaux (Les Blagis). Tél. 660 32 07.

Jeune fille, fonctionnaire, recherche studio ou F1 à louer à Sceaux ou environs. Tél. 660 42 12.

Jeune ingénieur célibataire cherche à louer studio tout confort à Sceaux. Tél. 660 41 67 (sauf mardi).

Particulier vend beau terrain à bâtir, viabilisé, situé à Sepeaux (2 km sortie autoroute du Sud vers Joigny, Yonne) sur vallon calme et très belle vue, prix intéressant. Tél. 702 38 98.

Dame recherche une chambre chez un particulier contre faible loyer + menus travaux (garde de nuit, repas, couture, courses, etc.). Tél. 660 30 45 et 660 87 26.

Etudiante sérieuse avec références cherche une chambre chez personne âgée ou famille ou bien studio à proximité du campus de Sceaux. Tél. 951 66 41 ou 951 58 03.

Jeune retraitée, direction établissement handicapés, donnerait des soins à une personne âgée ou invalide en échange de l'hébergement dans un 2 pièces, (ma fille de 16 ans doit fréquenter un lycée de Sceaux). Tél. 677 66 81 ou écrire à Mme Brandt, IME à Villejuif.

VENTES

A vendre, commode Louis XV en marqueterie, marbre rose et un canapé Louis XV, 3 places. Tél. 350 59 35.

A vendre, piano 1/4 queue « Labrousse » 1930, remis à neuf, prix : 20 000 F. Tél. 661 02 49 (à partir de 20 h).

A vendre, 1 lit d'enfant avec 2 tiroirs : 200 F ; 1 bahut bas (2 portes) avec sur-meuble, 3 étagères : 500 F. Tél. 660 07 70.

Vends landau « Sylver-Cross », caisson en bois, très bonne suspension, prix neuf : 3 000 F vendu 1 000 F ; relax enfant, très bon état, prix : 100 F. Tél. 660 87 26 (après 19 h).

A vendre, une bicyclette fillette 6-8 ans, bleue, bon état, prix : 300 F. Tél. 660 36 60.

A vendre, contenu divers d'un pavillon (articles de sports homme, femme et enfant, vêtements homme, femme et enfant, mobilier, etc.). Tél. 660 32 07.

A vendre 2 splendides et authentiques vues en perspective du parc de Sceaux du 17^e siècle, encadrées et sous verres. Prix à débattre. Tél. 702 29 28.

A vendre une paire de patins à glace, pointure 35/36, état neuf, prix : 200 F. Tél. 350 05 38.

A vendre cuvette wc avec abattant et lave-mains d'angle « Selles/Cher », couleur pêche avec réservoir d'eau « La Trombe » et robinetterie « Grohe », matériel neuf, prix : 1 500 F (valeur 2 300 F). Tél. 661 19 23.

A vendre « Simca 1307 S », année 1979, 87 500 km, prix : 10 000 F (à débattre). Tél. 661 06 71 (heures de bureau, demander Stéphane).

A vendre très belle glace biseauté Henri III, gravures « rétro », peintures XIX^e. Tél. 702 38 98.

A vendre parc rond, trotteur, baby-relax, transat, table à langer pliante, sac « Cacharel », moustiquaire « Raymond », bac « Milton », ombrelle, prix : 40 F pièce. Vend également combinaison « Ozona » 1 an et divers vêtements 3 mois à 1 an. Tél. 702 57 84.

Vends vêtement karaté, marque « Okinawa », taille 170 cm, très bon état. Tél. 660 42 28.

Urgent, à vendre camping-car « Bedford CF 250 », cellule auto-home, modèle 80, 32 000 km, couchage 4 adultes + 1 enfant, tout confort, prix : 72 000 F à débattre. Tél. 350 27 44.

Affaire à saisir ! Vends lit-berceau en rotin, marque « Matern'elle », excellent état. Tél. 660 24 24 (après 19 h).

A vendre piano droit, « Labrousse », bon état, année 50, cadre métallique, cordes croisées. Tél. 661 49 32 (à partir de 13 h).

A vendre, grand bureau ministre, époque 1930, dessus cuir, bois palissandre, forme demi-lune. Tél. 702 65 97.

A vendre, enceintes « Scott » : 800 F la paire ; ampli « Inkel AD 2 » extra-plat : 650 F. Tél. 350 97 40.

A vendre, piano droit, âge : 50 ans, cadre métallique, prix très intéressant. Tél. 660 15 15.

COURS PARTICULIERS

Jeune femme diplômée donne cours de piano-solfège tous niveaux, enfants, adultes, mêmes débutants. Tél. 350 71 81.

Etudiante donne cours de français, allemand et anglais de la 6^e à la 3^e. Tél. 661 19 23.

Professeur donne cours de français de la 6^e à la 3^e. Tél. 665 62 10.

Elève ingénieur en 4^e année à l'école polytechnique féminine donnerait cours de maths. Tél. 702 76 37 (si absence, laisser un message sur répondeur téléphonique, en spécifiant qu'il s'agit d'un appel pour Béatrice Houal).

Traductrice, origine allemande, université Heidelberg, donne cours d'allemand, haut niveau. Tél. 660 42 28.

Jeune fille, élève ingénieur, propose des cours particuliers en maths, physique, chimie, anglais et biologie, tous niveaux, de la 6^e à la terminale. Tél. 350 69 74.

Leçons, aide et rattrapage, en grammaire et orthographe par professeur CES retraité, du CM1 à la 5^e. Tél. 660 47 84.

Etudiant niveau licence donnerait cours de maths et physique, de la 6^e à la terminale. Tél. 631 04 55.

DIVERS

Quelle est la personne allant travailler à Paris en voiture qui voudrait bien m'emmener dans le 6^e, du lundi au vendredi, en partageant les frais (horaires indifférents). Tél. 702 24 52 (après 19 h).

Collectionneur de jouets recherche trains électriques anciens en tôle, état et marque indifférents. Tél. 938 36 08 ou 702 21 10.

santé : services de garde

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS
SEPTEMBRE			
Dimanche 30	Dr TOURNERIE 112 bis, rue Houdan661 19 93	M. VARIN 45, rue Houdan661 00 91	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros702 11 81
OCTOBRE			
Dimanche 7	Dr MOUROT 7, avenue des Quatre-Chemins350 17 36	Pharmacie LUPORZI (à Bourg-la-Reine) 96, avenue du Gal-Leclerc663 05 56	Mme GALAND 45, rue Houdan702 24 23
Dimanche 14	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières702 95 67	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux661 10 59	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux661 26 63
Dimanche 21	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison661 16 05	Mme SIMON-MISCOPEIN (à Bourg-la-Reine) 15, avenue du Gal-Leclerc665 08 59	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévise660 16 66
Dimanche 28	Dr ROMÉO 18 bis, rue de Fontenay350 80 19	Mme PIQUET-KUNTZ 144, avenue du Gal-Leclerc350 03 00	Mme MERCIER 10, avenue Jean-Perrin350 13 93
NOVEMBRE			
Jéudi 1^{er}	Dr SILBERT 92, rue Houdan661 07 82	Pharmacie BOTTONE (à Bourg-la-Reine) 1, place Condorcet663 49 38	M. CHAPLAIN 23, rue des Filmins660 37 98
Dimanche 4	Dr VERDON 31, rue des Pépinières011 63 26	Mme GAILLOT 127, rue Houdan702 77 97	Mme VIEL 13, av. du Président F.-Roosevelt661 13 00

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17 350 27 02
POMPIERS	18 702 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	205 63 29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL 15 (Centre 15)	
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776 25 42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631 69 22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660 95 13
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677 47 00
TAXIS :	
— Sceaux	350 00 00
— Bourg-la-Reine	661 00 00
— Fontenay-aux-Roses	660 24 10
SNCF (Renseignements)	261 50 50

Le docteur **SEGAL, oncologue - oto-rhino-laryngologiste**, vous informe de sa nouvelle adresse à Sceaux : 6 bis, rue Jean-Mascre, tél. 702 44 54.

Le docteur **Isabelle TURNERIE, médecin généraliste**, remplace définitivement, depuis le mois de mai, le docteur MARTIN. L'adresse et le téléphone sont les mêmes : 112 bis, rue Houdan, tél. 661 19 93.



habitat régional tél. 660.44.66

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ + SÉCURITÉ
153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



BOURG-LA-REINE

Près RER dans petit imm. 1973, apt. de 2 pces, ouvert sur jardin, très soigné : entrée, séj. cuis., chambre, s. de bns ; chauff. radiat., cave et park. inclus : 340 000 F.

RER ROBINSON

Au 2^e étage, petit imm. de haut standing, apt. de qualité de 5 pces aux volumes importants : ent. 11 m² dallée marbre, réception 43 m² s/balc., cuis. avec coin repas, 3 ch., belle s. de bns et s. d'eau, dress. aménagé, chauff. radiat. : 1 050 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

300 m RER Robinson, petite résid. verdoyante près commerces et écoles, apt. 4 pces : 35 m² de séj. prolongés par 12,5 m² de loggia plein sud, gde entr., cuis., 2 ch., s. de bns, nbreux rangem., décor. jeune parfait état, chauff. radiateurs, cave et park., ss-sol inclus : 820 000 F.

SCEAUX

Dans petite rue proche RER Sceaux, maison de 4 pces principales sur jdin de 250 m², belle allure. R. de ch. : entr., salon, s. à manger, cuis. Et : 2 belles ch. et gd cab. de toil. Ss-sol total : gar. en dépend. : 730 000 F.

Limite FONTENAY-CHÂTILLON

Rue calme et résid. villa 1971 belle qualité de constr. R. de ch. : séj. 42 m², cheminée, cuis. équipée 12 m², ch. et s. de bns. Et : 3 ch. de 15, 18 et 25 m², belle s. de bns, nbreux rangem. état neuf : 1 400 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

Dans pet. résid. très calme entourée d'esp. verts au 1^{er} ét. petit imm. 1974, apt. 4 pces très clair : entr. avec rangem., séj. 29,5 m², cuis. 9 m², 2 ch., s. de bns, chauff. radiat., cave parking + box inclus : 680 000 F.

SCEAUX

Tout près RER Parc de Sceaux, parc et lycée Lakanal sur 833 m² de jdin clos et planté de fruitiers, belle villa de meulière blonde. R. de ch. : hall d'entr., séj. dble très ensoleillé par 3 expos., cheminée, ouvrant sur terrasse, gde cuis., bureau, dressing. 1^{er} ét. : 4 gdes ch. desservies par vaste palier, s. de bns. 2^e ét. : 2 ch. et 3 greniers. Ss-sol complet : gar., buanderie, lingerie, cave et atelier : 2 200 000 F.

BOURG-LA-REINE

Très bien situé dans quart. résid. au 1^{er} et seul étage d'un tout petit imm., studio : entrée, séj. à l'O., cuis., salle de douche : 190 000 F.

SCEAUX

Tout près RER, écoles et lycées, maison 1965 meulière et briquettes constr. sur 2 niveaux et comprenant : gde entr., séj., cuis. 10 m², 3 ch. de 10, 14 et 15 m², gar., chauff. fuel et buand. : 900 000 F.

RER ROBINSON

Dans quart. très résid. et recherché, superbe constr. de 1960 belle allure sur jdin clos très soigné. R. de ch. : entr., gd séj., cheminée, cuis. prolongée par véranda, 1 ch. 15 m² avec s. de bns. Et : 2 autres ch., dressing, s. de bns. Ss-sol total : garage 36 m², chauff. fuel, buanderie, cave : 1 800 000 F.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La banque de votre bien-être.

pour mieux vous servir

l'AGENCE DE SCEAUX 106, rue Houdan — tél. 350.68.26
sera ouverte le SAMEDI à compter du 13 octobre 1984

à partir de cette date, nos jours et heures d'ouverture seront les suivants :

MARDI au VENDREDI 9 h à 12 h 15 — 13 h 30 à 17 h SAMEDI 8 h 45 à 12 h 15 — 13 h 30 à 16 h 30

à Sceaux, du 1^{er} au 31 octobre

1 et 2 — 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles) : inscription aux activités de Sceaux-Accueil ; le 1^{er} octobre : goûter d'accueil.

2 — 19 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau) : « La femme publique », film d'A. Zulawski.

2 — 21 h 15, au CAC « Les Gémeaux » : « L'amour à mort », film d'A. Resnais.

3 et 5 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Le succès à tout prix », film de J. Skolimowski.

3 et 5 — 21 h 15, au CAC « Les Gémeaux » : « L'homme qui en savait trop », film d'A. Hitchcock.

4 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : variétés avec Lucid Beausonge.

5 — de 18 h 30 à 20 h, à la MJC : vernissage de l'exposition des pastels d'Annie Lartigau.

5 — 21 h, au Centre Socio-Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : table ronde du quartier des Blagis.

6 — 17 h 30, à l'Orangerie du château de Sceaux, dans le cadre du 16^e festival de l'Orangerie, organisé par la Saison Musicale d'Été de Sceaux : les Quillayun, musiciens et chanteurs chiliens.

6 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : variétés avec le groupe rock « Les rois fainéants ».

7 — A l'Orangerie du château de Sceaux (16^e festival de l'Orangerie). A 11 h, quatuor de clarinettes Lutèce ; au programme : Albinoni, J. Bondon, Vivaldi, J. Ibert, Albeniz, M. de Falla. A 17 h 30, orchestre de Jeunes Alfred Loewenguth sous la direction de Philippe Gondamin ; au programme : Beethoven, Casagrande, Brahms.

8 — 14 h, à la MJC : « A la recherche de Proust enfant », conférence organisée par Sceaux-Accueil.

9 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « L'homme qui en savait trop », film d'A. Hitchcock.

9 — 21 h 15, au CAC « Les Gémeaux » : « Le succès à tout prix », film de J. Skolimowski.

10 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : cinéma enfants, « Le voleur de Bagdad », film de M. Powell.

10 et 12 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Le voleur de Bagdad », film de M. Powell.

10, 11 et 12 — 21 h 15, au CAC « Les Gémeaux » : « Les nuits de la pleine lune », film d'E. Rohmer.

11 — 14 h 30, aux baraquements (95, rue Houdan) : goûter d'accueil « jeunes mamans », organisé par Sceaux-Accueil.

11 — 20 h 45, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan) : « Les chimpanzés et les hommes », conférence d'Yves Coppens, correspondant de l'Académie des Sciences et professeur au Collège de France, organisée par la Société d'Instruction et d'Éducation Populaires du canton de Sceaux.

13 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : variétés avec le comique Sol.

14 — 4^e rallye Lolo Berger organisé par le Cyclo Tourisme de la Ville de Sceaux ; circuits de 35, 60 et 80 km ; départ (entre 7 h et 9 h) et arrivée aux baraquements (95, rue Houdan).

15 — 14 h, au Centre Socio-Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : démonstration culinaire avec Sceaux-Accueil.

16 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : jazz avec Michel Pettrucianni, pianiste.

17 — 14 h, à la MJC : couture (confection d'une jupe) avec Sceaux-Accueil.

17 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : cinéma enfants, « To be or not to be », film de A. Johnson.

19 — 21 h, au gymnase des Blagis (4/6, rue Léo-Delibes) : table ronde du quartier « Marne-Musiciens ».

20 — 14 h 30, place de l'Église Saint Jean-Baptiste : promenade historique dans la ville, avec Sceaux-Accueil.

21 — 17 h 15, à l'ancienne mairie : concert trio violon, violoncelle et piano avec J.-M. Conquer, E. Le-vionnois et F. Millet, organisé par les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux ; au programme : Mozart, Mendelssohn, Schostakovitch.

22 — 14 h, à la MJC : conférence sur les sondages avec F. Roussel, de l'IFOP, organisée par Sceaux-Accueil.

25 — 14 h, à la MJC : démonstration d'art floral, tirage au sort des bouquets, avec Sceaux-Accueil.

Expositions

- A l'ancienne mairie : du 1^{er} au 6 octobre, de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 18 h, exposition-animation « Une semaine autour de la flûte », organisée par les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

- A la Maison des Jeunes et de la Culture : du 1^{er} au 20 octobre, exposition des pastels d'Annie Lartigau.

A partir du 24 septembre, tous les lundis, le cinéma **Trianon** programme une séance supplémentaire, à 15 h, à tarif réduit : 16 F.

LA CHAUSSERIE
DES HAUTS

place de l'église
SCEAUX

GEP!



OUVERT TOUS LES
DIMANCHES MATINS

mêmes magasins à :
ANTONY • CHATENAY • CHATILLON
GARE ST-LAZARE • GARE DU NORD